

**PLEIN VENT SUR
L'ANNÉE 2019 !**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**





Ce rapport annuel 2019 a été conçu et réalisé au sein de la Direction Générale d'ISATIS.

Nous remercions les personnes ayant contribué à sa rédaction, sans oublier notre « relectrice officielle » (qui se reconnaîtra).

Rédaction : Véronique ROUSTAN • Conception : Matthieu NORE • Supervision : Philippe REGIOR - Jean-Claude GRECO • Photos : © stock.adobe.com - © ISATIS



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – P.4

ISATIS, UNE ASSOCIATION...

... QUI N'EST PAS NÉE DE LA DERNIÈRE PLUIE – P.6

... QUI OSCILLE ENTRE CLIMAT MÉDITERRANÉEN ET MONTAGNARD – P.8

... QUI PRÉSENTE UNE GRANDE BIODIVERSITÉ – P.10

LA TENDANCE MÉTÉO DE L'ANNÉE 2019

ENSEMBLE, ILS ONT FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS – P.11

- * Quand ils se rencontrent, ce n'est pas pour parler de la pluie ou du beau temps ! – p.13
- * « Selon le vent, la voile » ou l'art de s'adapter à toutes les situations ! – p.22
- * Ils ont quelquefois la tête dans les nuages... Et alors ? – p.35

DES RELATIONS PARTENARIALES AU BEAU FIXE – P.39

RETOUR SUR LES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES DE L'ANNÉE – P.41

ILS ONT PRÉSENTÉ LA MÉTÉO ISATIS – P.46

DU CÔTÉ DES PRÉVISIONS

DES PROJETS QUI ONT LE VENT EN POUPE – P.50

UN AVANT-GOÛT DU BILAN 2017-2020 – P.52

GLOSSAIRE – P.55

**“Monsieur REGIOR,
quel est votre
ressenti sur
l’année
2019 ?”**



—PHILIPPE REGIOR, PRÉSIDENT D’ISATIS—

Le ressenti interrogé ici fait bien sûr allusion au temps dans ce rapport d’activité climatique. Quel temps, donc, sur et pour ISATIS à l’aune –et non pas à l’ombre–, du Conseil d’Administration ? Voilà bien une question inhabituelle pour des gens plus enclins à évaluer les actes que les sensations.

Pour autant, les sentiments ne manquent pas et les premiers mots qui me viennent à l’esprit sont : sérénité, plaisir et ouverture.

Sérénité.

Parce qu’ISATIS continue d’avancer, année après année, pas après pas. Certaines fois, ses foulées sont plus légères et plus longues, d’autres fois la pente rend la marche plus laborieuse, mais il n’y a pas d’à-coup ni d’arrêt brutal et, plus précieux encore, le sol reste stable.

2019 n’a pas échappé à cette loi « isaticienne » d’un dynamisme tranquille et assumé avec la création de la délégation territoriale des Bouches-du-Rhône ; la création du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale qui permet de lancer sur Nice le projet « Un chez-soi d’abord » ; la création du service « Logement d’abord et Santé » dans les Hautes-Alpes et la création du pôle économique regroupant l’Entreprise Adaptée et les filiales PACT et S2IP.

Plaisir.

- Celui de voir un Conseil d’Administration formé de différences qui rassemblent, sous la constante bannière de l’intérêt collectif envers les plus démunis d’entre nous.

- Celui de constater également la qualité de l’organisation mise en place par Jean-Claude GRECO, parfaitement relayée par les Directrices et Directeurs Territoriaux. Une organisation exigeante qui n’en laisse pas moins une grande place à l’autonomie, à la capacité de faire et de dire pour chacun de ses acteurs.

- Celui de savoir que plus de trois cents salariés (en comptabilisant les deux filiales) portent les valeurs de l’association et démontrent, dans

des actions quotidiennes, leurs compétences, leur professionnalisme et un état d’esprit irréprochable.

- Celui, enfin, de voir nos efforts se concrétiser dans des domaines considérés par l’association comme prioritaires : l’accès au logement, l’accompagnement des jeunes, l’accès à l’emploi, la formation, en conformité avec les orientations associatives.

Ouverture. Un mot qui s’oppose au repli sur soi.

Ouverture sur notre environnement avec notamment la création d’une direction du développement et des partenariats, la poursuite de nos engagements vis-à-vis d’autres organismes ou associations et la réalisation d’alliances institutionnelles.

Ouverture également vers de nouveaux métiers tels que les médiateurs de santé pairs.

Dans ce constat assez élogieux, une frustration tout de même que n’a pas manqué de souligner le rapport d’activité : l’absence des personnes en situation de handicap au sein de nos instances statutaires. Nous avons pourtant pris cet engagement. La tâche n’est pas aisée. Chacun sait et a conscience qu’il ne s’agit pas de faux-semblant. Cette étape reste à franchir et nous aurons à le faire, y compris en bousculant nos pratiques.

En résumé des impressions ressenties en 2019, nous pouvons dire que le temps s’est montré clément, qu’un vent frais continue de pousser ISATIS vers toujours plus de contrées et que, malgré l’envie parfois, le moment n’est pas venu de se reposer sous l’ombre bienfaisante d’un tilleul.

Pour terminer, je ne dérogerai pas à l’habitude de féliciter cette année encore les auteurs de ce rapport pour la qualité du document, leur inventivité toujours renouvelée, et pour avoir fait de notre projet associatif un incontournable et précieux fil rouge.

—JEAN-CLAUDE GRECO, DIRECTEUR GÉNÉRAL—

La clémence consiste à bien vouloir oublier les fautes...

Aurai-je à oublier celles commises en pleine action, dans le cadre de nos Activités en 2019 ?

Il faudrait pour le savoir interroger directement nos Activités et leur poser la question.

Si la parole leur était permise, quel jugement nous livreraient-elles alors, quelles fautes concèderaient-elles à nous pardonner... ou pas ?!

Je les crois assez magnanimes pour que le verdict ne soit pas trop sévère.

Mais il me semble toutefois entendre de nos Activités qu'elles ont quelques reproches à nous faire.

Elles sont tellement exigeantes qu'elles en veulent toujours plus et surtout toujours mieux.

Mais comment leur en vouloir ? C'est bien là leur raison d'être, d'exister.

Elles veulent grandir, s'émanciper, s'épanouir, pour offrir davantage.

Elles sont tellement généreuses, avec une soif d'idéal, que nous les contrarions si nous n'arrivons pas à assouvir leur faim.

Elles sont insatiables !

Pour notre défense, je leur répondrais que nous avons fait notre possible pour leur plaire. Mais est-ce suffisant ?

Certainement pas.

Eh oui, des besoins, il en reste encore.

Alors, tant que nous en aurons les moyens, la volonté et le désir, nous travaillerons à satisfaire par notre engagement nos Activités.

Nous les ferons grandir en tant que de besoin.

Nous avons le devoir de continuer à les servir. C'est notre mission.

Grâce à ce but, que nous poursuivons depuis des années, nous restons en mouvement, en réflexion, attentifs aux autres par nous-mêmes mais en allant chercher au-delà de nous-mêmes. Enfin, je crois, je l'espère. Il me semble que oui.

Aussi, pour en appeler à la clémence de nos Activités, je leur demanderais de voir combien les équipes d'ISATIS, qui ont la responsabilité de porter le présent et de faire l'avenir, sont formidables !

Alors, oui, la clémence pour 2019 devrait nous être consentie, d'autant que nous n'avons pas dit notre dernier mot pour les années à venir...



**“Monsieur GRECO,
l’année 2019 a-t-elle
été clémente pour
vos activités ?”**



**ISATIS, UNE
ASSOCIATION
QUI N'EST
PAS NÉE DE
LA DERNIÈRE
PLUIE...**

VOILÀ DÉJÀ 22 ANS QU'ISATIS AGIT CONTRE VENTS ET MARÉES EN FAVEUR DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES...

HISTORIQUEMENT IMPLANTÉE À NICE*, DANS LES ALPES-MARITIMES, OÙ SE SITUE SON SIÈGE SOCIAL, L'ASSOCIATION REVÊT AUJOURD'HUI UNE DIMENSION INTERRÉGIONALE PUISQU'ELLE EST PRÉSENTE ET ACTIVE EN RÉGION SUD, EN CORSE ET EN OCCITANIE, OÙ ELLE PROPOSE UNE OFFRE DE SERVICE DIVERSIFIÉE.

* A l'initiative de Gérard GRANDCLEMENT qui, après avoir présidé l'association jusqu'en 2008, en est depuis le Président d'Honneur.

ISATIS, AU FIL DES SAISONS...

1997

Ouverture de la première structure, le « Club Orion », FAM de jour, sous la Présidence de Gérard GRANDCLEMENT, Président fondateur

1999

Création des services d'accompagnement à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail sur l'ensemble des départements des régions PACA et Corse

2001

Ouverture des SRS (Services Relais Santé) pour les bénéficiaires du RMI souffrant de troubles psychiques.

2002

Nomination de Jean-Claude GRECO au poste de Directeur Général

2006

Le Conseil d'Administration se recompose. La moitié des administrateurs sont ceux représentant les familles, présents depuis l'origine au sein d'ISATIS. L'autre moitié est constituée des représentants dits « de la société civile ».

Création du complexe Lou Maïoun, FAM de jour à Saint-Raphaël

2007

Réorganisation sous la forme de Directions Territoriales

2008

Philippe REGIOR est élu Président d'ISATIS
Création de 8 SAMSAH et de 2 GEM

2009

Création du 1^{er} ESAT à Salon-de-Provence

2010

Création du complexe médico-social « La Ferme d'Ascros »

Création du Foyer de Vie « Le Villaret » dans l'arrière-pays niçois

2011

Début d'activité du SACES, service proposant un accompagnement au maintien dans l'emploi au sein d'entreprises publiques et privées

2012

Création du Chantier d'Insertion et de l'Entreprise Adaptée dans les Alpes-Maritimes

Création de la Résidence Accueil de Grabels dans l'Hérault

2013

Création de la Boutique Solidaire « L'Atelier des Fées » à Bastia

Création de la Résidence Accueil « Lorenzi » à Nice

Création d'un Foyer pour Jeunes Adultes à la « Ferme d'Ascros »

Mise en œuvre du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Ajaccio

2014

Fusion/absorption de l'association Install'Toit à Bastia

Création de l'Épicerie Sociale « Gourmandigne » à Digne

2015

Création du service ISATIS Formation

2016

Création de la Résidence Accueil « Bréa » à Nice
Filiatisation des associations PACT et S2IP
Fusion/absorption de l'association Marionnettes des Alpes

2017

Mise en œuvre du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Bastia
Mise en œuvre du dispositif Emploi Accompagné dans le Var et le Vaucluse
Création de l'Épicerie Sociale et Solidaire itinérante « Epicétou » dans les Alpes

2018

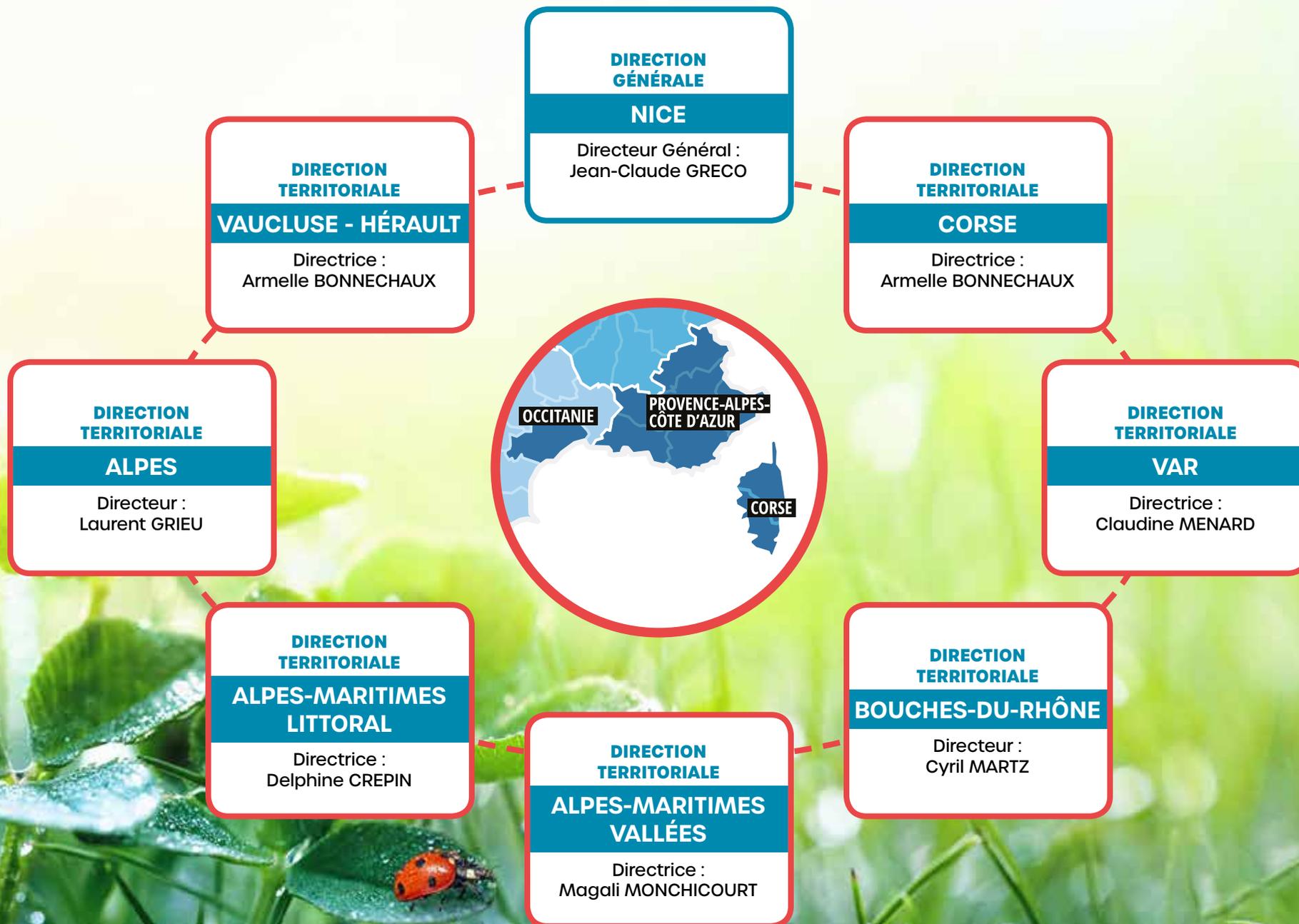
Création et reprise de 4 GEM à Draguignan, Menton, Grasse et Salon-de-Provence
Création du dispositif expérimental « Un chez-soi d'abord » à Nice pour 3 personnes
Création de la Résidence Accueil « Nicetta » à Nice
Mise en œuvre du dispositif « Emploi accompagné » en Corse

2019

Mise en œuvre du service « Logement d'abord & santé » dans les Hautes-Alpes
Création du Pôle Économique regroupant l'Entreprise Adaptée d'ISATIS et les filiales PACT et S2IP
Création du GCSMS « Un chez-soi d'abord Nice » avec la Fondation de Nice et le CH Sainte-Marie

A person wearing a light blue long-sleeved shirt, light-colored shorts, a tan hat, and a yellow backpack stands on a sandy beach. Their arms are raised in a 'V' shape, and they are looking out towards the ocean. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow across the sky and water. The sky is filled with soft, white and orange-tinted clouds. In the background, there are dark, rocky cliffs on the left and some smaller rock formations in the water. The overall mood is peaceful and adventurous.

**ISATIS, UNE
ASSOCIATION QUI
OSCILLE ENTRE CLIMAT
MÉDITERRANÉEN ET
MONTAGNARD...**



ISATIS, UNE ASSOCIATION QUI PRÉSENTE UNE GRANDE BIODIVERSITÉ...

Emploi

Association intermédiaire S2IP [dép. 06]

Atelier de réinsertion « Marionnettes des Alpes » [dép. 05]

Ateliers & Chantiers d'Insertion [dép. 20]

Dispositifs Emploi Accompagné [dép. 20, 83, 84]

Entreprise Adaptée [dép. 06]

Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) [dép. 06, 13]

Service Accompagnement Renforcé Jeunes (ARJ) [dép. 06]

Service d'Accompagnement et de Conseil aux Entreprises et aux Salariés (SACES) [dép. 04, 05, 06, 13, 20, 83, 84]

Services Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS) [dép. 04, 05, 06, 13, 20, 83, 84]

Logement Hébergement

Dispositif « Un chez soi d'abord » [dép. 05, 06, 20]

Foyer Eclaté pour travailleurs en ESAT [dép. 06]

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) avec hébergement [dép. 06]

Foyer d'hébergement pour jeunes adultes [dép. 06]

Foyer de Vie [dép. 06]

Résidences Accueil [dép. 06, 34]

Vie quotidienne Vie sociale Aide à domicile

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de jour [dép. 83]

Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) [dép. 06, 13, 20, 83]

Service d'aide et d'accompagnement à domicile « PACT » [dép. 06]

Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) [dép. 04, 05, 06, 13, 20, 83, 84]

Soutien psychologique et social

Service d'Accompagnement Global (SAG) [dép. 20]

Service d'Accompagnement Santé (SAS) [dép. 20]

Service Relai Santé (SRS) [dép. 04]

Aide alimentaire

Epicerie Sociale et Solidaire [dép. 04]

Epicerie Sociale et Solidaire itinérante [dép. 04]

Formation

Service ISATIS Formation



**ENSEMBLE, ILS ONT
FAIT LA PLUIE ET LE
BEAU TEMPS...**

ET ILS SONT NOMBREUX À FAIRE LA PLUIE ET LE
BEAU TEMPS ! DERRIÈRE CE « ILS » (N'EN DÉPLAISE
AUX ADEPTES DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE...) SE
CACHENT EN EFFET CELLES ET CEUX POUR
LESQUELS ET GRÂCE AUXQUELS NOTRE
ASSOCIATION EXISTE, FONCTIONNE, GRANDIT,
PERDURE ET CONTINUE DE FAIRE DES PRÉVISIONS...



MAIS ALORS...

QUI SONT-ILS ?

Même si tous sont unis par une forte adhésion à notre projet associatif, tous n'ont pas les mêmes missions, les mêmes prérogatives, les mêmes besoins... C'est pourquoi, l'ensemble de ces acteurs sont « rangés » dans 3 grandes catégories. En l'occurrence, les personnes accueillies / accompagnées (plus communément appelées « usagers »), les professionnels et les bénévoles.

COMBIEN SONT-ILS ?

Au 31 décembre 2019, l'association dénombrait :

- * 3000 personnes suivies au sein de 60 établissements et services
- * 276 salariés*
- * 32 membres élus des instances bénévoles dont 14 administrateurs

* Hors effectifs des filiales PACT et S2IP

QUE FONT-ILS ?

Vous le découvrirez à la lecture des pages qui suivent...



Les membres des instances bénévoles... Quand ils se rencontrent, ce n'est pas pour parler de la pluie et du beau temps !

Parmi les 183 membres adhérents que comptait notre association en 2019, certains ont fait montre d'une implication remarquable « au service de l'intérêt commun », pour reprendre les termes exacts du projet associatif lorsqu'il s'agit de décrire l'engagement des membres du Conseil d'Administration et des instances territoriales. Car c'est bien d'eux qu'il s'agit : les membres des instances bénévoles, qu'elles relèvent du niveau national ou territorial de l'association.

À ce propos et avant d'aller plus loin, peut-être n'est-il pas superflu de rappeler que, depuis janvier 2018, notre association est organisée sur 2 niveaux : l'échelon « national » et l'échelon « territorial ».

Une notion encore nébuleuse pour vous ? Aucune inquiétude, l'illustration qui suit va vous aider à y voir plus clair...

CE QUE DIT LE PROJET ASSOCIATIF À LEUR SUJET :

« Pour qu'ISATIS fasse vivre son projet social, pour que sa raison d'être soit partagée par tous, avec la volonté de toujours faire plus et mieux, les administrateurs se portent garants du respect des valeurs énoncées dans les textes associatifs, des orientations qui guident nos choix pour l'avenir, et de la qualité des services rendus aux personnes accueillies.

Soutenus par les membres des instances territoriales, les administrateurs trouvent ainsi les relais de proximité qui valorisent et enrichissent la portée de nos actions. Toutes les relations engagées sont des relations d'échange et de confiance réciproques fondées sur les principes de délégation et de responsabilité. »

ÉCHELON NATIONAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conseil d'Administration
2 représentants par délégation départementale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

De 16 à 32 membres

Bureau

Représentants usagers (x2)

Personnes qualifiées (de 8 à 16)

Présidents des CDT

Représentants personnes morales

ÉCHELON TERRITORIAL

Délégations départementales (membres adhérents du territoire)

Conseils des Délégations Territoriales (de 3 à 12 membres, élus par les adhérents territoriaux)

Bureaux

- * Animation et développement de la vie associative locale (par l'augmentation, notamment, du nombre d'adhérents)
- * Représentativité auprès des pouvoirs publics en collaboration avec les Directions Territoriales
- * Communication externe sur le handicap psychique et sur le savoir-faire d'ISATIS
- * Évaluation des besoins et étude des réponses à y apporter



À noter que, pour l'heure, sont pourvus d'instances territoriales les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône.

Mais sans doute est-il temps de lever le voile et découvrir celles et ceux qui se cachent derrière ces instances aux dénominations pour le moins impersonnelles...

Rappelons tout d'abord que, depuis juin 2008, l'association est placée sous la Présidence de **Philippe REGIOR**, dont la devise pourrait ressembler à la célèbre citation de Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. » Car le moins que l'on puisse dire, c'est que notre Président, dont le rôle essentiel est de conduire la politique associative dans le respect des textes en vigueur, sait non seulement où il va, mais comment et avec qui.

Pour l'accompagner dans cette odyssée, il peut en effet compter sur le soutien de celles et ceux qui composent son **Conseil d'Administration (CA)**, parmi lesquels certains sont des fidèles de la première heure tandis que d'autres ont rejoint le navire plus récemment, certains sont élus par leurs pairs tandis que d'autres représentent des instances territoriales ou des personnes morales, certains sont parents d'une personne touchée par le handicap psychique tandis que d'autres ont choisi de mettre leur expertise au service du handicap psychique... Chacun d'eux étant animé par le souhait d'améliorer les conditions de vie des personnes en proie à de grandes difficultés, et plus particulièrement celles souffrant de troubles psychiques.



PETIT COUP D'ŒIL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, TEL QU'IL ÉTAIT CONSTITUÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Collège 1 : Représentants des usagers

Collège non pourvu à fin 2019

Collège 2 : Personnes qualifiées

Philippe REGIOR, Président National, entré au CA en 2005

Carine TADDIA, Secrétaire, entrée au CA en 2017

Jean-Louis THELEME, Trésorier, entré au CA en 2016

Annick BOUSQUET, entrée au CA en 2018

Pierre GAL, entré au CA en 2019⁽¹⁾

Vincent GIOBERGIA, entré au CA en 2004

Anne GIUJUZZA, entrée au CA en 2019⁽¹⁾

Jean-José MALBEC, entré au CA en 2002

Maryse MAUFRE, entrée au CA en 2016

Bernard OBRY, entré au CA en 1999

Collège 3 : Présidents des Conseils de Délégation Territoriale⁽²⁾

Michèle DORIVAL, Présidente du CDT 13, entrée au CA en 2005

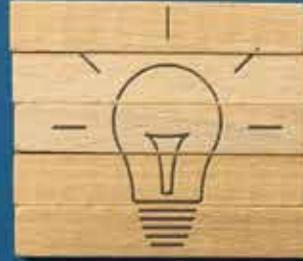
Christian HORNEZ, Président du CDT 06, entré au CA en 2008

Philippe NAUTIN, Président du CDT 83, entré au CA en 2014

Collège 4 : Représentants d'une personne morale

Bernard LEMOINE⁽³⁾, entré au CA en 2014

⁽¹⁾ Cooptation le 31/10/19 en vue d'une ratification lors de l'Assemblée Générale de 2020 ; ⁽²⁾ Les Présidents des CDT sont également membres du Bureau national mais n'y exercent aucune fonction ; ⁽³⁾ Représentant de l'association ESPOIR Hérault en sa qualité de Président



Un Conseil d'Administration qui a tenu 3 réunions en 2019 (avec un taux de participation, calculé à partir du nombre de personnes présentes ou représentées, avoisinant les 90 %), au cours desquelles il a, comme chaque année, traité l'ensemble des points relevant des obligations statutaires aux fins de préparer l'Assemblée Générale, et/ou de la réglementation propre au médico-social (examen et approbation du rapport d'activité 2018, examen des comptes et du rapport financier 2018, proposition d'affectation des résultats 2018, approbation des budgets prévisionnels 2019...).

En marge de ces points relevant d'un certain formalisme administratif, les administrateurs ont été amenés à réfléchir, échanger, débattre, quelquefois délibérer, sur des sujets sinon plus légers à tout le moins plus « vivifiants », dont :

DES POINTS EN LIEN AVEC LES PROJETS

- ✳ Délibération sur l'autorisation d'acquisition d'un terrain à Villars-sur-Var (06)

– Dans quel but ? –

Y construire un nouveau Foyer Eclaté pour les travailleurs de l'ESAT d'Ascros.

- ✳ Délibération sur l'autorisation de création d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) pour la mise en œuvre du dispositif « Un chez soi d'abord » à Nice

– Pourquoi ? –

Le cahier des charges relatif à l'appel à projet lancé par l'ARS pour la mise en œuvre du dispositif « Un chez soi d'abord » stipule que le porteur du projet doit être un groupement, lequel doit avoir ses propres statuts enregistrés en Préfecture et être détenteur d'un agrément.

- ✳ Délibération sur l'autorisation de réponse à un appel à candidature pour la création de places de Résidences Accueil dans les Alpes-Maritimes

– Mais encore ? –

Dans le cadre du plan de relance des Résidences Accueil, l'État a lancé un certain nombre d'appels à projets via les Départements. En avril 2019, la DDCS des Alpes-Maritimes a ainsi publié un avis d'appel à candidatures pour l'ouverture de places de pension de famille / Résidence Accueil. ISATIS a déposé une candidature avec l'hypothèse d'une opportunité foncière à Cannes.

- ✦ Information sur la création du dispositif AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif) à Marseille

– De quoi parle-t-on ? –

L'AILSI est un programme relevant d'une expérimentation reposant sur le principe suivant : constituer 2 groupes au sein d'un ensemble de personnes placées sous contrôle judiciaire, le premier groupe bénéficiant d'un accompagnement basé notamment sur l'accès à un logement de droit commun (l'objectif visé étant la diminution des récidives), l'autre pas. Un dispositif qui devrait voir le jour courant 2020 mais pour lequel la délibération autorisant la mise en œuvre a été prise en octobre 2016.

DES POINTS EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS

- ✦ Les perspectives de développement de l'association

– Vers quoi se dirige-t-on ? –

Extrait du procès-verbal du CA du 14/02/19 : « En conclusion de ces échanges, le Président indique que, même si la réflexion reste bien évidemment ouverte, le Conseil d'Administration décide pour l'heure de ne pas agir en faveur d'une expansion géographique de l'association, excepté pour le département du Gard, préférant poursuivre et approfondir le travail commencé dans les zones d'implantation actuelles. Concernant la question du public, le Conseil d'Administration souhaite réfléchir plus précisément aux moyens de développer le secteur enfance-jeunes, et confie à la filiale SAAD PACT le soin d'investir le champ des personnes âgées. »

DES POINTS EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ

- ✦ Points d'information réguliers sur les projets en cours, le suivi réservé aux candidatures déposées en réponse à des appels à projets / candidatures ou marchés publics,

l'actualité des territoires (établissements & services et CDT) ainsi que des points d'étape sur les orientations 2017-2020.

Et puis, au sein de ce Conseil d'Administration est constitué un **Bureau**, dont les membres, élus pour 2 ans, se réunissent en tant que de besoin et sur convocation du Président pour préparer les décisions dudit Conseil d'Administration ou délibérer sur des affaires urgentes.

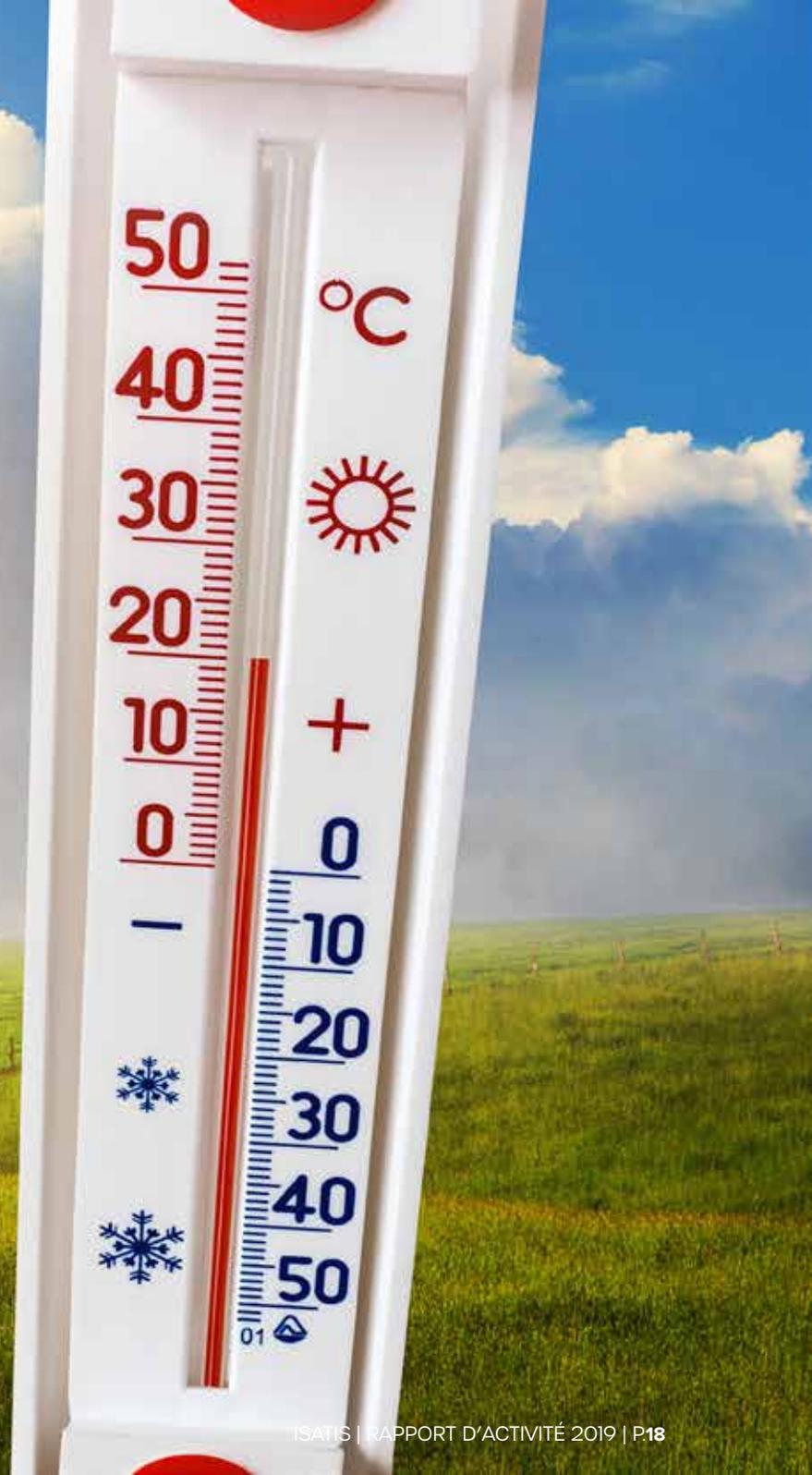
Vous l'aurez compris, certains de ses membres exercent des fonctions particulières : en 2019, c'était le cas de Philippe REGIOR, bien évidemment, qui occupait la fonction de Président, mais également de Jean-Louis THELEME et de Carine TADDIA qui occupaient respectivement les fonctions de trésorier et de secrétaire. N'oublions pas Michèle DORIVAL qui, jusqu'à la date de son élection en tant que Présidente du CDT 13, en septembre, a occupé le poste de vice-présidente, poste désormais vacant jusqu'aux prochaines élections prévues en 2020.

Un Bureau qui s'est réuni à 2 reprises en 2019.



MAIS DÉSERTONS UN INSTANT LES
VASTES CONTRÉES NATIONALES
POUR ALLER « PRENDRE LA
TEMPÉRATURE » À L'ÉCHELON
TERRITORIAL.

À L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU...
PAS EXACTEMENT... CAR C'EST
JUSTEMENT DE L'OUEST, ET PLUS
EXACTEMENT DES BOUCHES-
DU-RHÔNE, QU'EST VENUE LA
NOUVEAUTÉ EN 2019...



L'Assemblée Générale constitutive du CDT 13 s'est en effet tenue le 20 septembre 2019 sur le site de l'ESAT « Les Ateliers du Merle », qui célébrait ce jour-là ses 10 ans d'existence, ce sous la présidence de Philippe REGIOR et en présence de Jean-Claude GRECO, Directeur Général, de Cyril MARTZ, Directeur Territorial, et de **Michèle DORIVAL** qui, officiant jusqu'alors en qualité de vice-présidente du niveau national et administratrice déléguée au territoire des Bouches-du-Rhône, a fait l'unanimité des voix lors de l'élection à la présidence de ce CDT.

C'est donc tout naturellement que nous lui laisserons la parole pour relater cette journée si particulière sous le soleil de Salon-de-Provence mais pour évoquer également les premiers travaux engagés dans la foulée par cette instance fraîchement constituée :

« L'AG constitutive s'est déroulée le 20 septembre à l'ESAT de Salon-de-Provence. Elle avait été préparée en juin avec les adhérents et futurs adhérents, et nous avons constaté, Cyril le Directeur et moi-même, leur intérêt et leur motivation pour participer à la création du CDT 13 et à la vie associative.

L'AG s'est ouverte avec l'intervention de Philippe REGIOR, notre Président, de Jean-Claude GRECO, notre Directeur Général, en présence de Cyril MARTZ et d'une dizaine de personnes, parents, personnes accompagnées, partenaires associatifs, personnes désirant s'engager à nos côtés dans la défense du droit et de l'exercice du droit des personnes souffrant de troubles psychiques.

Lors de cette AG, a été élue la Présidente du CDT 13, Michèle DORIVAL, les autres membres devant être élus lors du premier CA, le 22/10/19.

Cette AG constitutive a été particulièrement appréciée car, le même jour, nous fêtons les 10 ans de l'ESAT et la création du GEM de Salon, dans une atmosphère très festive grâce à l'implication de toute l'équipe de l'ESAT et de tous les travailleurs, ce qui a permis aux nouveaux adhérents de faire connaissance des salariés de la DT 13.

Le CA s'est déroulé dans les locaux d'ISATIS Aix le 22 octobre. Les membres du Bureau ont été élus à l'unanimité : un parent, Bruno FRATI (ancien Directeur d'ESMS) comme trésorier, et Camille DUPRE comme secrétaire (Directrice d'un service d'aide aux aidants, auparavant Di-

rectrice d'un service d'aide à domicile). Les différents CA ont été programmés dans l'année, dont un début mai pour préparer l'AG du CDT 13 et l'AG nationale d'ISATIS.

Nous avons été vigilants dans nos prises de parole pour favoriser la participation des membres du CA qui sont des personnes accompagnées.

Plusieurs thématiques ont été évoquées, pouvant faire l'objet de groupes de travail :

- * Utiliser la création du CDT 13 comme support de communication et de sensibilisation à la question de la souffrance psychique.*
- * Favoriser l'expression, la participation des personnes accompagnées.*
- * Faire le point sur la question de l'hébergement, du logement, et favoriser sa prise en compte par les pouvoirs publics.*
- * Le vieillissement des personnes en souffrance psychique, thématique à laquelle un des membres du CA, par ailleurs travailleur de l'ESAT, a réagi en proposant un témoignage au prochain CA.*
- * La place du soin et de l'insertion dans les projets.*
- * Enfin, sur proposition d'une des personnes accompagnées, comment permettre aux personnes isolées, surtout en ruralité ou dans des petites communes, voire stigmatisées, d'être accueillies, entendues. Comment aller en proximité ?*

Cette dernière thématique a fait l'objet d'un large débat et quelques idées partenariales se dessinent.

Pour l'instant, 3 groupes ont été créés, l'un conjoncturel sur la communication autour de la création du CDT 13 (responsabilité M. DORIVAL), les 2 autres autour du logement (B. FRATI) et de la participation des personnes (C. MARTZ), chaque membre du CA étant destinataire des comptes rendus et invité à contribuer. »

Reprenons à présent la direction de l'Est en allant prendre des nouvelles des Conseils de Délégation Territoriale 83 et 06 et leur année de recul*...

* Instances respectivement constituées le 5 avril et le 22 février 2018

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 7-06-19

Christian HORNEZ, Président du CDT 06

Indique que les membres de cette instance parviennent à tenir des réunions trimestrielles. Des réunions au cours desquelles a été mise en évidence la nécessité de fidéliser les adhérents, de les mobiliser pour faire connaître les actions de l'association, mais également d'en recruter de nouveaux. Certaines mesures de communication ont d'ores et déjà été actées et mises en œuvre, notamment au cours des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale).

Philippe NAUTIN, Président du CDT 83

Indique que les premières actions ont essentiellement porté sur les SISM et l'accueil d'usagers au « Billard club roquebrunois ». Il mentionne par ailleurs la reprise du GEM « Fraternité » de Draguignan, soulignant le soutien de la commune.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 31-10-19

Christian HORNEZ, Président du CDT 06

Informe tout d'abord qu'une réunion s'est tenue cet été au Foyer de Vie « Le Villaret », ce qui a permis de découvrir la structure et surtout de participer à une réunion interne avec les usagers, rencontre très appréciée par l'ensemble des participants semble-t-il.

Concernant le contenu des réunions de ce CDT, dont la dernière s'est tenue il y a quelques jours, l'accent a été mis sur la nécessité de communiquer sur ISATIS, ce que s'efforcent de faire les membres de cette instance à l'appui, notamment, de la nouvelle plaquette de présentation qu'ils n'hésitent pas à déposer dans les cabinets médicaux, les CCAS, les écoles d'infirmières... La participation des usagers a également été abordée : Magali MONCHICOURT va étudier la question au sein de ses établissements.

Philippe NAUTIN, Président du CDT 83

Informe que 2 réunions ont eu lieu en 2019, en plus de l'Assemblée annuelle au cours de laquelle un bilan de l'activité 2018 a été présenté, bilan mettant notamment en avant le partenariat avec un club de billard et l'accompagnement du Président du CDT dans certaines démarches engagées par la Directrice Territoriale.

Notons qu'en mars 2019 a eu lieu la 1^{re} session de **formation** destinée aux membres élus des CDT et plus largement aux nouveaux administrateurs. Une formation animée par le Président, Philippe REGIOR, le Directeur Général, Jean-Claude GRECO, et la responsable du service ISATIS Formation, Emmanuelle DURENNE, autour du programme suivant :

- ✦ L'association ISATIS : son histoire et son développement / présentation des établissements et services
- ✦ La gouvernance associative
- ✦ Rôle et mission d'un membre d'une instance d'ISATIS (compétences, place dans l'organisation, missions)
- ✦ Les mécanismes budgétaires



Maintenant que les méandres des instances bénévoles « isaticiennes » n'ont plus de secret pour vous, vous savez qu'il ne nous reste plus qu'à évoquer celle qui, chaque année, se réunit pour :

- ☀ entendre les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, mais également sur la situation financière et morale de l'association,
- ☀ approuver les comptes de l'exercice clos,
- ☀ arrêter le montant de la cotisation annuelle des adhérents,
- ☀ délibérer sur toutes autres questions mises à l'ordre du jour.

Nous voulons bien évidemment parler de la bien nommée **Assemblée Générale**, laquelle est composée du Conseil d'Administration dans son intégralité et de 2 représentants de chaque Délégation Territoriale, l'un préalablement élu parmi les adhérents de ladite Délégation Territoriale (hors membres du CDT)⁽¹⁾, l'autre préalablement élu par le CDT en son sein (hors membres du Bureau)⁽²⁾.

Une légère nébulosité persiste ?



Il est sans doute temps de rendre tout cela plus concret en revenant un instant sur l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 juin 2019 à l'hôtel Mercure de Cannes-Mandelieu, dont nous retiendrons l'atmosphère conviviale et chaleureuse, à

la faveur, certes, de conditions météorologiques particulièrement clémentes, mais également et surtout en raison de la mixité des participants accueillis et de la qualité des prises de parole, à commencer par la richesse des témoignages d'usagers⁽³⁾ interviewés pour l'occasion par des professionnels, et celui du représentant d'une entreprise employant une personne suivie par le dispositif Emploi Accompagné de Toulon.

Une Assemblée Générale qui accueillait, vous l'aurez compris, quelques usagers venus témoigner de leur parcours, des professionnels de l'association, quelques adhérents et, bien évidemment les membres régulièrement

convoqués par le Président car détenteurs d'une voix délibérative, lesquels ont unanimement adopté l'ensemble des résolutions mises au vote par le Président.

⁽¹⁾ Pierrette STEVELBERG pour le 06 et Laurent ARNOULD pour le 83 ; ⁽²⁾ Gérard CORBIC pour le 83 et Jean-Claude PIATEK pour le 83 ; ⁽³⁾ Une résidente de la Résidence Accueil « La Bastide Henri Blachère » de Grabels (34), le médiateur de santé-pair du service « Logement d'abord & santé 05 » accompagné d'une personne suivie dans le cadre de ce dispositif, une personne suivie par le service Emploi Accompagné de Toulon (83), un salarié de l'Entreprise Adaptée de Nice (06), une personne accompagnée par le service PAS de Cannes (06), une adhérente du GEM « Intermezzo » de Grasse (06) par ailleurs suivie par le SAMSAH de Cannes.



Les professionnels... « Selon le vent, la voile » ou l'art de s'adapter à toutes les situations !

En préambule de ce chapitre, nous vous indiquons que l'association comptait cette année 276 salariés.

Parmi eux,

- ✦ Des personnes plongées au cœur du dispositif d'accompagnement (psychiatres, psychologues, infirmiers, délégués à l'insertion, Conseillers en Economie Sociale et Familiale, Conseillers en Insertion Professionnelle, Job Coachs, coordinateurs, animateurs, éducateurs, Aides Médico-Psychologiques, aides-soignantes, assistantes sociales, encadrants techniques en insertion professionnelle, maîtresses de maison, intervenantes à domicile pour la filiale PACT...) dont on pourrait dire que la vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille et dont la devise pourrait être « Petite pluie abat grand vent », tant ils sont maîtres dans l'art de tempérer et d'apaiser celles et ceux qu'ils accompagnent...

- ✦ Des personnes exerçant un métier relevant des services généraux (commis d'économat, cuisiniers, agents d'entretien, surveillants, gestionnaires locatifs...) dont le rôle est essentiel au bon fonctionnement des lieux de vie tels que les internats et les Résidences Accueil.
- ✦ Des personnes exerçant des fonctions administratives (secrétaires, comptables, assistantes de direction, assistantes ressources humaines, équipe du service ISATIS Formation, gestionnaire de paie...).

80%
de professionnels
« de terrain »

15%
de salariés occupant
des fonctions
administratives

5%
de cadres
hiérarchiques

Quel que soit leur profil, quel que soit leur lieu d'activité,

- ☀ Tous sont guidés dans l'accomplissement de leurs missions par une adhésion commune au projet associatif, lequel précise à leur sujet :

« Garants du bien-être des personnes, en recherche permanente d'individualisation et de personnalisation des prestations, les professionnels considèrent les équilibres personnels et familiaux ; ils sont attentifs à mesurer la valeur ajoutée de leurs actions individuelles et collectives.

Leur travail ne peut se concevoir autrement que dans un état d'esprit constructif, avec l'ambition de réussir, dans le respect de l'éthique professionnelle à l'égard de toutes les parties prenantes.

Prédisposés au travail en équipe, les professionnels d'ISATIS démontrent des aptitudes à développer une dynamique de réseau. Ils représentent l'association auprès des différents partenaires et restent en veille sur l'évolution des troubles psychiques et leurs modes de prise en charge.

Enclins à trouver leur épanouissement dans la réussite de leur mission, les professionnels doivent pouvoir trouver des sources de satisfaction à l'exercice de leur fonction : une attention particulière est ainsi portée à la libre expression des salariés, à leur intégration et à leur parcours professionnel.

Bénéficiant d'une politique de formation propice au développement des compétences, les professionnels d'ISATIS sont au service de leur mission, ont le sens de l'autonomie, des responsabilités, de l'engagement. »

- ☀ Tous exercent leurs fonctions sous le contrôle et la responsabilité de cadres hiérarchiques, à commencer par les Directeurs Territoriaux / Directeurs de Pôle agissant eux-mêmes en vertu de la délégation que leur a confiée le Directeur Général conformément au principe général posé par le règlement intérieur.

Des cadres hiérarchiques qui, loin de diriger isolément aux confins de leurs territoires respectifs, constituent un collectif répondant au nom de **CODIR** (entendez par là, COmité de DIRection) se réunissant de manière régulière à l'occasion de séances de travail animées par le Directeur Général autour de sujets de préoccupation transversaux.

Mais avant de nous intéresser à ce qui préoccupe les membres de ce CODIR, commençons par faire leur connaissance...



Petit tour d'horizon des membres constituant le CODIR en 2019

Delphine CREPIN

Directrice Territoriale Alpes-Maritimes Littoral
Directrice du GCSMS⁽¹⁾ « Un chez soi d'abord Nice » depuis le 06/11/19

Secondée dans ses fonctions par :

- ☀ Christophe BOREL, Responsable Territorial jusqu'en juin 2019⁽²⁾

⁽¹⁾ Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ; ⁽²⁾ Responsable du Pôle économique à compter de cette date

- ✳ Jessica REGIOR, Responsable du Pôle Logement 06
- ✳ Perrine EMERY, Assistante de direction
- ✳ Christine GUERMEUR, Comptable

C'est en qualité de psychologue que Delphine fait ses armes chez ISATIS, au sein du Club Orion et de son SAVS, d'avril 1999 à novembre 2001, date à laquelle elle accède à la fonction de chef de service. En janvier 2005, elle est nommée directrice de ce même établissement et du service d'aide à domicile, puis, avec l'ouverture des SAMSAH de Nice et Cannes en juin 2008, son titre se transforme en Directrice Territoriale Alpes-Maritimes Littoral. En 2016, son champ d'intervention est étendu aux filiales PACT et S2IP ainsi qu'à l'Entreprise Adaptée « Les Ateliers du Midi ». En mai 2019, ces trois structures sont regroupées pour former le Pôle économique depuis lors placé sous la Direction d'Armelle BONNECHAUX, secondée par Christophe BOREL. Une modification qui permettra à Delphine de préparer plus sereinement la mise en œuvre du dispositif « Un chez soi d'abord » à Nice.

Quand Delphine parle du lancement du dispositif « Un chez-soi d'abord » Nice...

« J'aimerais évoquer la chance que nous avons de participer à une mission auprès d'un public qui, jusque-là, est resté à la marge des dispositifs existants d'intégration par le logement, et dont les besoins extrêmement forts n'ont pu trouver d'issue favorable. Au regard de l'enjeu, le défi est lancé. »



Magali MONCHICOURT

Directrice Territoriale Alpes-Maritimes Vallées

Secondée dans ses fonctions par :

- ✳ Joëlle FAVOT, Cheffe de service « Le Villaret »
- ✳ Corinne DALMASSO, Cheffe de service logistique
- ✳ Virginie CHENET, Cheffe de service « La Ferme d'Ascros »
- ✳ Paméla NERVI, Assistante de direction
- ✳ Marie-Aude BOTTERO-MARTINEZ, Assistante RH
- ✳ Karine MESANA, Comptable

La première expérience de Magali chez ISATIS remonte à juillet 2002, date à laquelle elle est recrutée au SASTH de Digne en qualité de psychologue, fonction qu'elle exercera ensuite, à compter de janvier 2006, au sein du complexe médico-social « Lou Maïoun » de Saint-Raphaël. En juillet 2008, elle est nommée Cheffe de service du complexe « La Ferme d'Ascros » dans les Alpes-Maritimes, qu'elle dirige à partir de janvier 2009. Sa fonction de Directrice est étendue au Foyer de Vie « Le Villaret » en octobre 2010. Elle devient ainsi Directrice d'un nouveau « territoire », celui des Alpes-Maritimes Vallées, territoire auquel elle a su insuffler son dynamisme et sa détermination en expérimentant par exemple de manière concluante un dispositif d'accueil pour jeunes orientés par les Foyers de l'Enfance puis en obtenant, fin 2017, l'attribution d'une place d'accueil en hébergement temporaire pour des situations dites critiques.

Quand Magali parle des jeunes...

« L'année 2019 aura été marquée par les questions relatives à l'accueil des jeunes. [...] Petit à petit, avec du temps, et parfois beaucoup de temps, nous les apprivoisons. L'accompagnement fait alors réparation symbolique. La confiance s'installe et ces jeunes s'autorisent à s'approprier le sens de ces recadrages et de ces limites posées. Les accompagnements doivent favoriser un équilibre subtil, pensé, réfléchi. Nous nous devons d'être suffisamment « bons » pour que le sens que

nous donnons au cadre soit opérant, entendu et accepté. » [Extrait du rapport d'activité 2019 de la Direction Territoriale Alpes-Maritimes Vallées]



Laurent GRIEU

Directeur Territorial Alpes

Secondé dans ses fonctions par :

- ✦ Laurence CAVALHAC, Cheffe de service du dispositif « Logement d'abord & santé 05 », des Marionnettes des Alpes et des 2 SAMSAH
- ✦ Sarah BENYAMINA, Assistante de direction
- ✦ Catherine ROSE, Comptable

Embauché en avril 2010 pour occuper le poste de Chef de service sur les Hautes-Alpes, Laurent s'est vu également confier la responsabilité du département des Alpes-de-Haute-Provence dès le mois de septembre, en qualité de

Responsable Territorial Alpes, sorte de fonction « hybride » à mi-chemin entre celles de Chef de service et de Directeur. Une fonction exercée durant 4 ans sous la supervision de Jean-Louis THELEME, alors Directeur Territorial Alpes, à qui Laurent succèdera en septembre 2014. Un territoire alpin qu'il a su s'approprier en créant et développant l'Epicerie Sociale Gourmandigne, puis en proposant et favorisant la reprise des Marionnettes des Alpes qu'il dirige depuis septembre 2016. L'année 2019 sera marquée pour Laurent par la mise en œuvre du dispositif « Logement d'abord & santé 05 ».

Quand Laurent parle de son territoire...

« Les Alpes ne s'improvisent pas, elles s'approprient dans la diversité des territoires, dans les identités locales fortes, dans l'impérieuse nécessité d'ouvrir de nouvelles voies pour les personnes qui souffrent de troubles psychiques. » [Extrait de l'intervention de Laurent GRIEU lors de la journée « Hautes Alpes, territoire 100 % inclusif »]

Claudine MENARD

Directrice Territoriale Var

Secondée dans ses fonctions par :

- ✦ Corinne BLONDEL, Assistante de direction
- ✦ Frédérique JAUDARD, Comptable

Embauchée en septembre 2008 pour occuper la fonction de Cheffe de service dans le Var, Claudine est nommée Directrice adjointe le 1^{er} mars 2014, puis Responsable territoriale en mars 2016. Des années au cours desquelles elle travaille aux côtés d'Armelle BONNECHAUX qui lui confiera les rênes de ce territoire le 1^{er} janvier 2018, date à partir de laquelle elle lui succèdera officiellement au poste de Directrice Territoriale.

Quand Claudine parle du dispositif Job coaching de Toulon...

« L'action a été pérennisée sur décision du Directeur Général et c'est une vraie réussite. » [Extrait du rapport d'activité 2019 de la Direction Territoriale Var]

Cyril MARTZ

Directeur Territorial Bouches-du-Rhône

Secondé dans ses fonctions par :

- ✱ Christelle QUESADA, Cheffe de service de l'ESAT « Les Ateliers du Merle »
- ✱ Elsa DOL, Assistante de direction
- ✱ Sandra LOPEZ, Comptable

Recruté à la Direction Générale en 2014 pour occuper les fonctions de Responsable des « Ateliers du Midi », dispositifs relevant de l'IAE dans les Alpes-Maritimes, Cyril s'est vu confier, en 2015, la responsabilité d'un Pôle économique constitué de ces mêmes dispositifs et de l'ESAT « Les Ateliers du Merle » de Salon-de-Provence, le tout sous la direction d'Armelle BONNECHAUX. Après ces quelques années exclusivement centrées sur les activités économiques, il a souhaité opérer un virage dans son parcours en se rapprochant du secteur médico-social, plus précisément en proposant sa candidature au poste de Directeur Territorial des Bouches-du-Rhône, poste qu'il occupe depuis le 1^{er} février 2018.

Quand Cyril parle de la participation des « usagers »...

« L'année 2019 a vu la création d'espaces de participation dédiés aux usagers, notamment au sein de nos instances associatives au travers des Conseils de Délégation Territoriale. Nul doute que les personnes accompagnées pourront s'en saisir et en être actrices. Il nous appartient donc de continuer à développer ce type de dispositif permettant de « donner la parole » aux usagers. »



Armelle BONNECHAUX

Directrice Territoriale Corse / Vaucluse-Hérault Directrice du Pôle économique Directrice du développement et des partenariats

Secondée dans ses fonctions par :

- ✱ Pascale GLORIES, Responsable Territoriale Vaucluse-Hérault
- ✱ Christophe BOREL, Responsable du Pôle économique
- ✱ Hervé XUEREF, Chef de service IAE Corse
- ✱ Stéphane LINALE, Chef de service Corse-du-Sud
- ✱ Cécile FAZI, Cheffe de service Corse
- ✱ Audrey DENIAU, Assistante de direction
- ✱ Frédérique JAUDARD, Comptable

C'est en qualité de stagiaire au cours de ses études en psychologie qu'Armelle fit ses premiers pas chez ISATIS, de novembre 1997 à juin 2000. Son embauche en novembre 2000 en qualité de responsable des mesures ASI (Appui Social Individualisé) marque le début d'un long parcours « isaticien » jalonné d'étapes importantes telles que sa prise de fonction, en février 2006, en tant que Directrice des établissements et services du Var mais également de services relevant du pôle social des Alpes-Maritimes, ou encore sa nomination, en décembre 2008, au poste de Directrice Territoriale du Var, de la Corse du Sud et de la Haute-Corse.

Depuis 2014, Armelle exerce une fonction de tutorat auprès des Responsables de territoire et/ou de pôle, les préparant ainsi à la fonction de direction en vue d'un passage de relai. Ce fut le cas avec Claudine MENARD pour le Var, Cyril MARTZ pour les Bouches-du-Rhône et Pascale GLORIES pour les départements Vaucluse-Hérault. Un accompagnement qu'elle assure actuellement auprès de Christophe BOREL pour le nouveau Pôle économique regroupant l'Entreprise Adaptée

O6 d'ISATIS et les associations filiales PACT et S2IP, dont la direction lui a été confiée en juin 2019.

Enfin, depuis 2019, elle occupe également, en lien direct avec le Directeur Général, la direction du développement et des partenariats.

Quand Armelle parle de l'accompagnement...

« Un accompagnement qui prend sens est un accompagnement qui permet de révéler à la personne suivie un sentiment d'utilité dans le monde dans lequel elle vit. Elle pourra de ce fait trouver sa place dans la société pour arriver à un mieux-être, voire au bien-être. »

Pascale GLORIES

**Responsable Territoriale Vaucluse-Hérault
(Directrice Territoriale depuis le 01/01/20)**

Secondée dans ses fonctions par :

- ✦ Laure DELANNOY, Assistante de direction
- ✦ Frédérique JAUDARD, Comptable

Pascale GLORIES a rejoint l'association en juillet 2007 en qualité de Cheffe de service de la Direction Territoriale Alpes-Maritimes Littoral. Promue Responsable Territoriale en mars 2016, elle exerce cette fonction jusqu'au 1^{er} août 2017, date à laquelle elle part rejoindre d'autres horizons sans pour autant quitter ISATIS puisqu'elle est alors nommée Responsable Territoriale Vaucluse-Hérault aux côtés d'Armelle BONNECHAUX.

DES CADRES HIÉRARCHIQUES
QUI, LOIN DE DIRIGER
ISOLÉMENT AUX CONFINS DE
LEURS TERRITOIRES RESPECTIFS,
CONSTITUENT UN COLLECTIF
RÉPONDANT AU NOM DE **CODIR**
(ENTENDEZ PAR LÀ « COMITÉ
DE DIRECTION »)...

Christophe BOREL

Responsable du Pôle économique regroupant l'entreprise adaptée « Les Ateliers du Midi » et les filiales PACT et S2IP

Secondé dans ses fonctions par :

- ✱ Audrey DENIAU, Assistante de direction du Pôle économique
- ✱ Christel LUPATELLI, Secrétaire-comptable du Pôle économique
- ✱ Régine RISSO EMINI, Gestionnaire de paie du Pôle économique
- ✱ Zélia RETO, Conseillère technique et commerciale pour S2IP
- ✱ Christine CHAUBET, Assistante technique pour PACT

Christophe BOREL a été embauché en octobre 2017 pour succéder à Pascale GLORIES au poste de Responsable Territoriale Alpes-Maritimes Littoral et seconder Delphine CREPIN dans sa fonction de direction.

Très vite, le choix est fait d'orienter très largement ses missions sur les structures à vocation économique de ce territoire, à savoir l'Entreprise Adaptée et les filiales PACT et S2IP.

Des structures regroupées en juin 2019 dans le tout nouveau Pôle économique dont la responsabilité lui est alors confiée sous la direction d'Armelle BONNECHAUX.

Quand Christophe parle de l'insertion professionnelle...

« La première source de bien-être au travail pour une personne salariée réside dans le fait qu'elle puisse traduire ses potentialités dans une activité rémunérée qu'elle apprécie et à travers laquelle elle se rend utile. »

[Extrait du rapport d'activité 2019 de l'entreprise adaptée]



Vous avez l'impression que ce tour d'horizon n'est pas complet ?

En effet...

John RUSKIN, écrivain et poète britannique du 19^e siècle disait : « Vivre sans but, c'est naviguer sans boussole. » Eh bien, par analogie, permettez-nous de dire qu'en de telles circonstances, leur boussole à eux, Directeurs et Responsables Territoriaux, c'est le Directeur Général ! Ce dernier, incarné depuis 2002 par **Jean-Claude GRECO**, vous sera présenté un peu plus loin.

Voyons à présent à quoi ressemblèrent les séances de travail de ce CODIR en 2019...

Outre les temps réguliers d'information sur l'actualité des différents territoires et le traitement de problématiques relevant de la gestion administrative et comptable des établissements ou de situations particulières en matière de ressources humaines, le CODIR s'est attelé à une réflexion, quelquefois partagée avec des chefs de service et/ou des intervenants extérieurs, autour de sujets de fond « dans l'air du temps », tels que :

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

– De quoi parle-t-on ? –

Selon l'Accord National Interprofessionnel, la notion de QVT s'entend par un « sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué. »

Une thématique abordée par deux fois en 2019.

La première, en janvier autour des questions suivantes : définition de la notion de qualité de vie au travail / établissement d'une liste de propositions susceptibles d'améliorer la qualité de vie au travail. La seconde en avril, à l'occasion d'une réunion élargie aux chefs de service, avec l'éclairage d'une Psychologue du travail / Ingénieure en Ressources Humaines venue présenter les fondamentaux de la démarche QVT au sein des entreprises.

LA PAIR-AIDANCE

– De quoi parle-t-on ? –

Selon la CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie), « la pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une



même maladie, somatique ou psychique. Le partage d'expérience, du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement constituent les principes fondamentaux de la pair-aidance et induisent des effets positifs dans la vie des personnes souffrant de troubles psychiques. »

Une thématique particulièrement prégnante en 2019, qui devrait occuper une place de plus en plus importante dans les prochaines années, et à propos de laquelle les membres du CODIR ont pu largement échanger une première fois, en février, avec une chargée de mission au CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale), puis une seconde, en mars, avec une personne elle-même inscrite dans une action de pair-aidance.

Une préoccupation qui n'est pas restée au stade de la réflexion si l'on en juge par le recrutement d'un premier « médiateur de santé-pair » au sein du dispositif « Logement d'abord & santé 05 ».

LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

– De quoi parle-t-on ? –

L'idée est de favoriser la mobilité des salariés volontaires au sein d'ISATIS, selon des formes et des modalités restant à définir, le tout dans un but exclusivement vertueux s'inscrivant dans la démarche QVT.

Là encore, le CODIR a souhaité partager cette réflexion avec les chefs de service, réflexion qui reste ouverte.

LES PARTENARIATS

– De quoi parle-t-on ? –

Le développement d'alliances partenariales représente l'un des axes forts de nos orientations associatives 2017-2020, le but étant d'encourager la contractualisation de

conventions aux fins de faciliter et de fluidifier le parcours des personnes accompagnées.

Un travail important a été engagé par le CODIR, à la fois pour dresser l'inventaire des conventions partenariales existantes ou en attente de signature sur l'ensemble des territoires couverts par l'association, et à la fois pour définir les axes stratégiques en la matière au regard des éléments de contexte réglementaire.

Autant de thématiques que le Directeur Général a donc souhaité mettre à l'ordre du jour de ces séances de travail, soit parce qu'elles répondent, nous l'avons vu, aux orientations associatives décidées par le Conseil d'Administration, auquel il se doit bien évidemment de rendre compte de manière régulière en sa qualité de déléguataire, soit parce qu'elles sont directement liées aux missions qui lui sont confiées dans le champ de la politique sociale, de la politique de l'emploi et des ressources humaines, ou encore de la politique budgétaire, financière et économique, en sa qualité de « tête de réseau » des Directions de territoires et de pôles d'activité.

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL QUI S'EST ENTOURÉ DES COLLABORATEURS SUIVANTS POUR LE SECONDER DANS SES MISSIONS :

Armelle BONNECHAUX >> Directrice du développement et des partenariats

Véronique ROUSTAN >> Assistante de direction / Administration générale associative / Responsable services généraux

Régine GEOFFRE >> Responsable Comptabilité / Gestion / Finances

Anne NEUMANN >> Gestionnaire des ressources humaines / Gestionnaire de paie

Matthieu NORE >> Chargé de communication

Joëlle BARBAFIERI >> Assistante administrative

Catherine ROSE >> Comptable*

* Employée à 0,3 ETP (équivalent temps plein), le reste de son temps de travail étant dévolu à la Direction Territoriale Alpes

Notons l'apparition, cette année, d'une nouvelle fonction à la Direction Générale, celle de la Direction du développement et des partenariats. Une Direction confiée à Armelle BONNECHAUX dont le parcours « isaticien », détaillé un peu plus haut, représente de toute évidence un atout de taille pour mener à bien les missions inhérentes à cette fonction.

Peu de temps morts donc, cette année encore, pour celui dont la mission essentielle est d'assurer la gestion et le fonctionnement de l'association ISATIS et de ses filiales PACT et S2IP, le tout en conformité avec les décisions prises par leurs Conseils d'Administration respectifs et compte tenu des subdélégations confiées aux Directeurs Territoriaux.



Un Directeur Général...

... qui fait souvent office de « baromètre », tant pour le Conseil d'Administration que pour les dirigeants d'ISATIS dont il représente l'incontournable interface.

... qui sait s'acclimater aux différents contextes environnementaux auxquels sa fonction l'expose et, de fait, au profil de ses multiples interlocuteurs, en interne (membres du Conseil d'Administration, professionnels de l'association et leurs représentants, usagers...) comme en externe (représentants des organismes institutionnels, partenaires...).

... qui ne manque pas d'air lorsqu'il s'agit de prendre la parole pour défendre les valeurs portées par ISATIS et pour communiquer sur le handicap psychique.

... qui n'hésite pas à braver les intempéries pour parcourir les routes des différents territoires couverts par l'association, soit pour aller à la rencontre des salariés, soit pour assister aux réunions partenariales ou institutionnelles auxquelles il est convié, soit pour honorer les mandats qui lui ont été confiés*.

* A titre d'exemples :

- Vice-présidence de la **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) des Alpes-Maritimes à raison d'une réunion mensuelle
- Membre de la **COMEX** (Commission Exécutive de la MDPH) des Alpes-Maritimes
- Membre du **CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) des Alpes-Maritimes au titre de représentant des usagers
- Membre de la commission spécialisée « Soutien et valorisation des proches aidants et pair-aidance » du CDCA des Alpes-Maritimes
- Membre, au titre de représentant du CDCA, de la commission d'information et de sélection des appels à projets sociaux ou médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'ARS PACA et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- Membre, au titre de représentant d'associations de personnes handicapées, de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social chargée de l'examen des projets relevant de la compétence exclusive de l'ARS PACA
- Membre de la **CRSA** (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) PACA au titre des représentants des associations de personnes handicapées, et de ses commissions spécialisées
- Administrateur et membre du Bureau de la Fédération **Santé Mentale France**



L'ENVIRONNEMENT
PROFESSIONNEL D'ISATIS COMPTE
DE NOMBREUX ACTEURS QUI, S'ILS
PRÉSENTENT DES PROFILS VARIÉS
ET DES COMPÉTENCES MULTIPLES,
SE RÉVÈLENT COMPLÉMENTAIRES
LES UNS DES AUTRES ET PORTENT
D'UNE MÊME ET UNIQUE VOIX LES
VALEURS FONDAMENTALES DE
L'ASSOCIATION.



Des formations pour rester dans le vent...

Des compétences sans cesse approfondies, développées, voire renouvelées pour l'ensemble de ces professionnels qui suivent régulièrement des formations de nature à répondre aux obligations réglementaires ou à la nécessité de réviser les pratiques professionnelles au regard des évolutions du secteur médico-social, le tout, bien évidemment, en adéquation avec les orientations associatives.

Une politique de formation qui s'est traduite, en 2019, par l'exécution d'un plan de développement des compétences dont les principales thématiques ont été :

POUR LE PERSONNEL EN LIEN DIRECT AVEC LE PUBLIC

- ✿ « Comprendre les plateformes de services »
- ✿ « Travailler avec les familles et les proches »
- ✿ « Le rétablissement »
- ✿ « Jeune adulte ou post-adolescent en grande souffrance »
- ✿ « Accueil et accompagnement d'un adolescent en mal de n'être »

- ✿ « Interculturalité et accompagnement des troubles psychiques »
- ✿ « Ecrire le projet personnalisé à partir de la nomenclature sérafin_ph »
- ✿ « Troubles psychiques : consolidation »
- ✿ « Préserver sa fonction et sa personne face aux violences vécues en institutions »
- ✿ « Connaissance de l'autisme »

POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EXERÇANT LEUR ACTIVITÉ EN ESAT OU ENTREPRISE ADAPTÉE

- ✿ « Travailleurs handicapés compétents : des outils à faire valoir »
- ✿ « Entretien des machines en espaces verts »
- ✿ « Initiation à la maçonnerie paysagerie »
- ✿ « Travail en hauteur »

POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS RESPONSABLES

✦ « EPRD / ERRD : mode d'emploi »

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

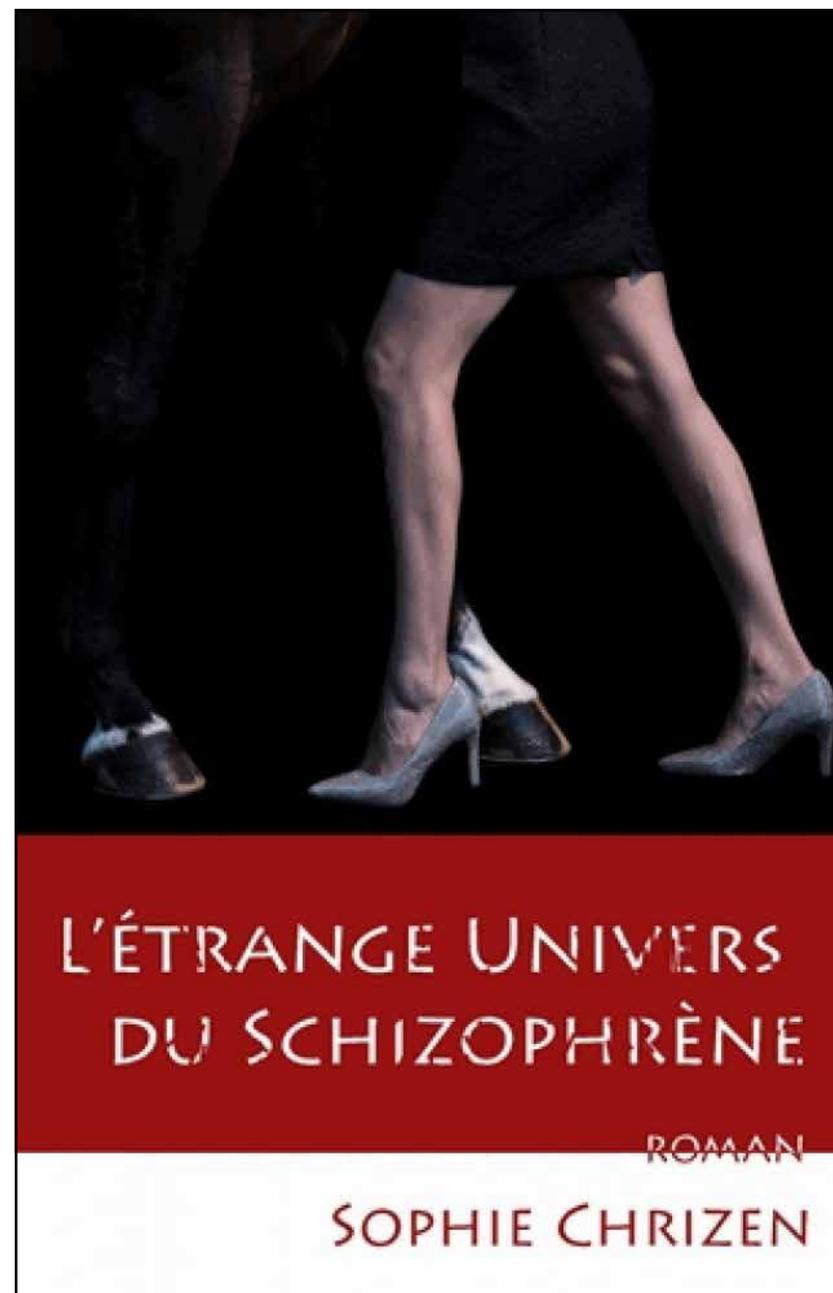
✦ « Accueil nouveaux salariés » avec l'intervention du Président et du Directeur Général en début de session.

Des séances de formation auxquelles viennent s'ajouter des temps de rencontres et de travail entre professionnels au cours de **séminaires** organisés soit à l'échelle de leur territoire, soit de manière « inter-Directions Territoriales ».

Ce fut le cas cette année...

... pour les salariés travaillant dans les services d'insertion professionnelle appelés « PAS » (Prestations d'Appui Spécifique) qui furent conviés à un séminaire d'une journée en octobre, en présence du Directeur Général et du représentant de l'AGEFIPH PACA Corse, financeur de ce dispositif, pour dresser un bilan de fonctionnement du service, ou encore mener une réflexion collégiale autour de l'évolution des métiers de l'insertion, de la notion de rétablissement, et, plus prosaïquement, de la gestion administrative de ces services.

... pour des salariés de la Direction Territoriale Alpes-Maritimes Vallées qui ont pu, pendant deux jours, échanger sur leurs pratiques professionnelles, finaliser le projet territorial d'établissements, réfléchir sur le développement des accueils temporaires au sein de leurs établissements, parler d'avenir... le tout dans le cadre apaisant du Golf de Digne-les-Bains et sous le regard attentif du Directeur Général venu les rejoindre au cours de la première journée. Un temps important et très apprécié de tous a également été accordé à Sophie CHRIZEN, auteure du livre « L'étrange univers du schizophrène », venue témoigner de son parcours et présenter sa vision de la pair-aidance.





Les personnes accueillies... Elles ont quelquefois la tête dans les nuages... Et alors ?

Intéressons-nous à présent à celles et ceux sans qui ISATIS ne serait pas ISATIS...

Nous voulons bien évidemment parler des « personnes accueillies », formule que nous retiendrons dans ce rapport pour les désigner, à l'instar de celle employée dans notre projet associatif, lequel évoque en ces termes leur place au sein de notre association :

« Résolument tournée vers l'humain, l'association ISATIS considère comme première la personne accueillie, faisant de la prise en compte de ses particularités et de ses potentialités l'essence même de son existence. Chacun, de la place qui est la sienne, doit agir de telle sorte que la personne soit considérée, respectée et valorisée.

Toutes les formes possibles d'évolution du public accueilli doivent constituer les objectifs principaux de l'accompagnement des personnes qui ne peut s'entendre que dans leur intérêt, dans le respect de leur singularité, de leur rythme, de leur volonté et, surtout, de leur

épanouissement. Toutes les actions d'ISATIS doivent viser à promouvoir la personne, à croire en ses capacités d'évolution dans une visée optimiste des actes individuels comme collectifs.

ISATIS s'attache à préserver, donner, rendre à la personne sa place au cœur de la vie citoyenne en lui donnant l'occasion de participer de manière active et démocratique à ses organes de gouvernance. »

Des personnes qui, en acceptant d'être accompagnées par les professionnels d'ISATIS, honorent la confiance que ces derniers mettent en eux.

Des personnes dont la parole a du poids et la vision du sens pour les représentants d'ISATIS qui n'hésitent pas à les solliciter pour participer à des travaux associatifs tels que la révision du projet associatif en 2018, et à les mettre à l'honneur comme ce fut le cas cette année lors de l'Assemblée Générale au travers de témoignages, à la fois touchants et riches d'enseignements, venus illustrer l'activité de l'année écoulée.

Des personnes auxquelles les textes associatifs prévoient d'accorder une place particulière, puisque démocratique, en leur réservant un collège de 2 représentants au sein du Conseil d'Administration, selon des modalités électorales énoncées comme suit dans le règlement intérieur :

ARTICLE 11 - ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL TERRITORIAL

Afin d'assurer la présence des usagers au Conseil Territorial, il est procédé sur chaque territoire à un relevé des candidatures parmi les usagers adhérents, deux candidats titulaires et deux suppléants par territoire étant prévus. Sur chaque territoire, le groupe de candidats élira en son sein les deux candidats présents dans chaque Conseil Territorial. A défaut d'accord, il sera effectué un tirage au sort. Cette élection aura lieu chaque année.

ARTICLE 13 - ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi les usagers élus sur les territoires, deux titulaires et deux suppléants seront présents au Conseil d'Administration. Les Présidents

des Délégations Territoriales transmettront leurs candidatures au Conseil d'Administration qui procédera à un vote pour élire deux titulaires et deux suppléants. Cette élection aura lieu chaque année.

Un collège hélas non pourvu à fin 2019, mais que nous espérons bien faire vivre en 2020.

Une place participative à l'échelle associative, donc, venant compléter, il va sans dire, les nombreuses actions organisées et portées à l'échelon territorial en matière d'accompagnement et de suivi des personnes, actions trop nombreuses pour être développées dans le présent document, mais bien évidemment largement évoquées dans l'ensemble des rapports d'activité produits par les différentes Directions Territoriales.

Après la pluie, le beau temps...

Soyez certains que nous nous employons à ce que cet adage populaire devienne réalité pour l'ensemble des personnes que nous accueillons...

Petit aperçu des moyens déployés de manière régulière au sein des établissements et services pour **embellir la vie des personnes accueillies** :

- ✳ Ateliers généralement proposés par l'ensemble des services médico-sociaux de l'association : cuisine, promenades, sport adapté, couture, estime de soi, écriture, « papotages »...
- ✳ Ateliers proposés au GEM « Fraternité » de Draguignan (83) à l'initiative des animatrices ou des adhérents eux-mêmes : arts plastiques et artisanat, rédaction/édition du journal mensuel « Rebond », couture, musique et chant, gym douce, théâtre, « tambouille », réflexion, dictée, jeux de société, sorties... Des sorties qui prennent quelquefois la forme d'escapades de plusieurs jours, comme ce fut le cas au moins de juin pour 5 adhérents du GEM qui ont eu l'occasion de passer plusieurs jours dans un camping au

bord du Lac de Sainte-Croix en compagnie de 2 animatrices. Une expérience collective des plus enrichissantes pour ces personnes souvent isolées.



De l'importance de l'action collective...

Notion traduite de manière très juste et très précise dans le rapport d'activité du FAM (foyer d'accueil médicalisé) de jour « Lou Maïoun », dont voici un extrait :

« Les actions collectives sont autant d'outils utilisés dans différents champs de l'insertion dont celui du médico-social. Elles sont de ces étapes qui, selon la situation de l'utilisateur, peuvent être plus ou moins longues, régulières, ponctuelles, etc. Outils de prise en charge, les ateliers collectifs tendent à satisfaire un besoin de réadaptation psychosociale. [...] Le terme « collectif », du latin « collectus », signifie réunis, rassemblés. Même si le groupe est parfois difficile à vivre, il reste une mise en situation de socialisation. Quelle que soit l'activité, elle est un support pour échanger, partager des ressentis, partager des

expériences, et réaliser que la présence de l'autre peut être positive, voire intéressante. Le collectif sert donc d'apprentissage de socialisation, premiers pas vers une reconnaissance de l'intérêt d'exister pour quelqu'un d'autre. »

Des activités auxquelles viennent bien évidemment s'ajouter des actions non moins importantes mais bien moins ludiques : celles en lien direct avec les besoins de la vie courante (démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses...), sur lesquelles, vous le comprendrez, nous avons choisi de ne pas nous attarder.

N'oublions pas la part belle faite à l'expression des personnes accueillies, sous des formes variées (artistique, culturelle, sportive...), dont voici quelques exemples :

- ☀ Exposition photos « La nature plus vraie que nature » organisée en mai au sein de la Résidence Accueil « La Bastide Henri Blachère » de Grabels (34).
- ☀ Participation d'un résident du Foyer de Vie « Le Villaret » et d'un jeune majeur accueilli au sein du Foyer d'hébergement d'Ascros au Psycyclette, tous deux accompagnés par le coordinateur inter-établissements.



PSY) #6 CYCLETTE

12-22 juin 2019

– LE PSYCYCLETTE, UN CONCEPT QUI A LE VENT EN POUPE –

Il s'agit d'un défi sportif organisé par l'Unafam spécifiquement pour les personnes souffrant de troubles psychiques et consistant à traverser la France à vélo sur un parcours de 1 500 km fractionné en étapes. Les participants choisissent donc de participer à une étape aux côtés de bénévoles et professionnels du médico-social, mais également de membres de clubs de cyclotouristes. Chaque année, et depuis 3 ans maintenant, plus de 150 « psycyclistes » partent ainsi à la rencontre des habitants des villes-étapes dans l'espoir de briser les tabous sur les maladies psychiques au travers de manifestations festives.

Nous terminerons cette énumération en insistant sur le fait que, loin d'être exhaustive, celle-ci ne représente qu'un échantillon des nombreux et multiples modes d'accompagnement, lesquels restent conditionnés à la nature des différents établissements et services et au profil des personnes accueillies.

« L'ARBRE DEVIENT SOLIDE SOUS LE VENT. »

Puisse cette citation de Sénèque donner la force à chacun d'affronter les difficultés de la vie pour en sortir plus fort et espérer l'avenir sous de meilleurs auspices...



**Photos réalisées
dans le cadre de
l'exposition « La
nature plus vraie
que nature »
organisée au sein
de la Résidence
Accueil La Bastide
Henri Blachère**





DES RELATIONS PARTENARIALES AU BEAU FIXE

VERS UN ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE...

« ENGAGER UNE DÉMARCHE PLUS VOLONTARISTE DE CONTRACTUALISATION AVEC DES PARTENAIRES IDENTIFIÉS POUR LEUR VALEUR AJOUTÉE DANS LES RÉPONSES AUX BESOINS ET PARCOURS DES PUBLICS. [...] FORMALISER DES CONTRATS OU CONVENTIONS DE COLLABORATION AFIN DE FACILITER LE PARCOURS DES PUBLICS AU PLUS PRÈS DE CHACUNE DES MISSIONS DE NOS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. »

[EXTRAIT DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES 2017-2020]

Un travail de longue haleine que celui de tisser un réseau partenarial dynamique et efficient pour une association telle qu'ISATIS, marquée par une multiplicité de services et par une couverture géographique interrégionale.

Un travail où chaque professionnel a un rôle important à jouer.

Un travail dont le résultat se révèle plutôt probant si l'on en juge par l'état des lieux dressé en 2019 par le Comité de direction : une quarantaine de **conventions** conclues avec des partenaires aussi variés que des acteurs du sanitaire (cliniques, hôpitaux...) et du médico-social, des services publics (MDPH, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales...), des bailleurs sociaux, des entreprises privées... Un tableau complété par une dizaine de conventions en cours de signature et une autre dizaine à l'étude.

Un état des lieux satisfaisant qui a néanmoins mis en exergue la nécessité de contractualiser encore davantage pour faciliter la continuité de parcours à la sortie de nos établissements en évitant les ruptures dans l'accompagnement des personnes.

Un travail qui se poursuit...

Effet boule de neige garanti...

« Direction du développement et des partenariats » : l'intitulé de cette nouvelle fonction, qui a vu le jour en 2019 à la Direction Générale sous les traits d'Armelle BONNECHAUX, symbolise parfaitement l'interdépendance entre la qualité des relations partenariales et la capacité d'une structure à se développer.

Et les exemples en la matière sont légion !

Souvenez-vous un instant...

- ☀ **2010...** Reprise / transformation du Villaret à la demande du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

- ☀ **2012...** Création de la Résidence Accueil « La Bastide », fruit de notre collaboration avec l'association Espoir Hérault (rebaptisée depuis « La Bastide Henri Blachère » en hommage au regretté Henri Blachère, Président, à l'époque, de cette association partenaire).
- ☀ **2013...** Mise en œuvre à titre expérimental du dispositif « Un chez soi d'abord » à Ajaccio sous l'impulsion de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes) et de l'Agence Régionale de Santé.
- ☀ **2014...** Fusion-absorption avec l'association Install'Toit à Bastia
- ☀ **2016...** Fusion-absorption avec l'association des Alpes et filialisation des associations PACT et S2IP.
- ☀ **2018...** Reprises du GEM de Grasse et de Draguignan à la demande de l'ARS.

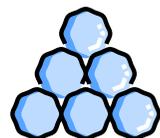
Arrêtez-vous un instant...

- ☀ **2019...** Création du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Un chez soi d'abord Nice » avec la Fondation de Nice et l'association hospitalière Sainte-Marie.

Imaginez un instant...

- ☀ **2021...** Ouverture d'une Résidence Accueil à Castelnau-le-Lez (34) dans la continuité de notre fructueux partenariat avec l'association Espoir Hérault.
- ☀ **2022-2023...** Rendez-vous au chapitre « Du côté des prévisions » pour en savoir plus (et il y aura un peu de lecture...).

De la qualité des relations que nous entretenons avec nos partenaires dépend indéniablement la qualité de l'image que nous renvoyons dans le paysage associatif et la confiance qui nous est accordée pour porter de nouveaux projets.



Partenariat / Développement : l'effet « boule de neige » est bel et bien réel !

RETOUR SUR LES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES DE L'ANNÉE

UNE ANNÉE PLUTÔT CLÉMENTE QUE CELLE VENUE CLÔTURER LA DÉCENNIE 2010, MARQUÉE PAR DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT FAVORABLES AU VOLET « LOGEMENT ADAPTÉ » ET PAR L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MÉTIERS, COMME EN TÉMOIGNENT LES LIGNES QUI SUIVENT.



Ensemble, faisons-leur une place au soleil...

Nous vous en avons parlé l'an dernier, la Fondation de Nice, le CH Sainte-Marie et ISATIS avaient décidé d'allier leurs forces et leurs compétences en prévision d'une réponse commune à l'appel à projet supposé être lancé à l'automne 2019 par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA pour la création d'ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) dans les Alpes-Maritimes, ce en vue de pérenniser l'expérimentation menée ces dernières années dans 4 grandes villes et jugée concluante par le Gouvernement.

Une réponse commune imposée par le décret définissant les modalités de poursuite de ce programme qui stipule que les organismes gestionnaires de ces ACT doivent être des **GCSMS** (Groupements de Coopération Sociale et Médico-Sociale) composés d'au moins un établissement de santé assurant des soins psychiatriques, une personne morale bénéficiant d'un agrément IML (InterMédiation Locative) et un centre de soins et d'accompagnement en addictologie.

Une année 2019 prenant l'allure d'une séance d'échauffement, donc, pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire issue de ces 3 entités, qui ont pu mener à bien leurs missions auprès de 3 personnes pour lesquelles le processus de rétablissement est en bonne voie.

Pendant que les uns étaient sur le terrain, les autres préparaient le terrain...

Au printemps 2019, après une rencontre entre leurs repré-

sentants respectifs (Présidents et Directeurs Généraux) pour peaufiner les derniers détails de leur future collaboration, les Conseils d'Administration des 3 associations autorisent la création du GCSMS « **Un chez soi d'abord Nice** »... La machine est lancée !

S'ensuivent des séances de travail régulières entre les dirigeants des 3 structures pour préparer la réponse, définir les modalités opérationnelles de leur partenariat, et rédiger la convention constitutive ainsi que le règlement intérieur du GCSMS.

Courant septembre, le dossier de candidature est déposé aux services de l'ARS. Dans la foulée, le Directeur Général d'ISATIS représente le groupement pour soutenir le projet devant la commission de sélection. Le 6 novembre, le GCSMS est officiellement créé lors de son Assemblée Générale constitutive. Caroline POGGI-MAUDET, Directrice Générale de la Fondation de Nice, est désignée administratrice du groupement, tandis que Delphine CREPIN, Directrice Territoriale ISATIS Alpes-Maritimes Littoral, est nommée Directrice.

Vous l'aurez compris : le GCSMS « Un chez soi d'abord Nice » a obtenu le marché !

La suite, il faudra attendre 2020 pour la connaître... L'objectif étant d'atteindre **100 logements à fin 2021** !



— L'IDÉE ? —

Réhabiliter le droit au logement pour les personnes sans domicile et les accompagner sur la voie du rétablissement.

Offrons-leur un refuge en altitude...

Nous vous l'annonçons l'an dernier, notre association a été choisie fin 2018, par la voie d'un appel à candidature lancé conjointement par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), pour porter une expérimentation de 2 ans dans les Hautes-Alpes, plus précisément dans le secteur briançonnais, sorte de version semi-rurale du désormais célèbre « Un chez-soi d'abord » (Housing First pour les anglophones) dont les préceptes sont les suivants : mettre à l'abri des personnes sans domicile et souffrant de troubles psychiques, en leur offrant la possibilité d'intégrer un logement de droit commun tout en assurant un suivi médico-social de proximité dispensé par une équipe mobile.

Ce dispositif, dénommé « **Logement d'abord & santé 05** », a vu poindre ses premiers effets début 2019, en mars très exactement, sous l'impulsion d'une équipe fraîchement constituée de professionnels « de terrain », au sens propre comme au figuré vous vous en doutez, tels qu'une gestionnaire locative, un infirmier coordinateur, 2 éducateurs spécialisés et un médiateur de santé pair. Une équipe dont la coordination a été confiée à la toute nouvelle Cheffe de service Laurence CAVALHAC sous la direction de Laurent GRIEU.

Des effets qui se sont démultipliés tout au long de l'année puisque sur la cinquantaine d'orientations prononcées, 29 ont depuis été validées par la commission du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), mais également étendus au secteur gapençais, avec pour villes d'implantation Briançon, l'Argentière la Bessée, Guillestre, Embrun, Chorges et Gap.

– L'IDÉE ? –

Bousculer les codes établis consistant à attendre qu'une personne aille mieux pour lui proposer un logement autonome, en misant au contraire sur un rétablissement proactif où la personne devient l'initiatrice de ses actions et de son parcours.



Des médiateurs pour briser la glace...

Il ne vous aura pas échappé que l'équipe du « Logement d'abord & santé 05 » comptait un **médiateur de santé pair en santé mentale**. Un métier émergent dans le paysage médico-social français bien que connu depuis plusieurs années déjà outre-Atlantique, dont nous allons tenter de brosser le portrait au travers d'un petit jeu de questions / réponses....

SUR QUOI REPOSE SA PRATIQUE ?

Sur le principe de la pair-aidance, c'est-à-dire l'entraide par le partage d'expérience entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une maladie psychique.

A QUEL PROFIL RÉPOND-IL ?

Le médiateur de santé pair est une personne qui, si elle n'est pas forcément complètement rétablie, a pris suffisamment de recul sur sa propre maladie pour pouvoir soutenir des personnes en souffrance psychique.

QUEL EST SON RÔLE ?

« Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information auprès de personnes qui vivent des situations similaires à celles qu'il a vécues. » [Extrait du programme québécois Pairs Aidants Réseau]

QUELLES SONT LES QUALITÉS ESSENTIELLES À L'EXERCICE DE CE MÉTIER ?

Aptitudes à travailler en équipe, capacité d'écoute, adaptabilité, aisance relationnelle...

LA FORMATION : UN PASSAGE OBLIGÉ ?

En effet, car il s'agit là d'un métier à part entière. Cela étant, le recrutement du médiateur de santé pair n'est pas conditionné à l'obtention de son Diplôme Universitaire* dans la mesure où il peut suivre sa formation par la voie de l'alternance.

* Licence Sciences Sanitaires et Sociales parcours Médiateurs de Santé Pairs



LE MÉTIER EN QUELQUES MOTS CLÉS :

Partage, Entraide, Expérience, Vécu,
Identification, Rétablissement, Espoir

Mais retournons dans les Alpes et découvrons ce que dit le premier médiateur de santé pair recruté par notre association...

A propos de sa formation débutée en septembre 2019 à Paris :

« Cette formation m'apporte des connaissances tant sur le plan de la culture générale que sur celui de la santé mentale. L'enseignement proposé transmet des connaissances en matière de santé mentale : la psychiatrie et les différents troubles psychiques sont abordés tout au long des différentes matières. Les cours sont dispensés aussi bien par des maîtres de conférence, des juristes, des psychiatres, des addictologues, des médiateurs de santé pairs aidants, mais aussi par des professeurs d'université. Ces enseignements communs ont une grande valeur pédagogique et humaine. En effet, outre les apports de contenus, ils permettent de mettre en présence les étudiants de la licence et les futurs médiateurs. Les rencontres entre pairs apportent un enrichissement mutuel car, malgré des pathologies différentes, un lien fort nous unit, de par nos vécus, nos souffrances... Une complicité et une entraide mutuelle se sont ainsi rapidement mises en place naturellement. Chacun peut partager son savoir expérientiel et ainsi contribuer à l'apport d'outils pour les accompagnements présents et futurs. Ces échanges sont d'une grande richesse. Je dois aussi aborder le côté «reconnaissance» au niveau institutionnel. Effectivement, le fait d'obtenir une licence renforce notre légitimité au sein d'une équipe pluridisciplinaire. »

A propos de son travail au sein du dispositif « Logement d'abord & santé 05 » :

« En tant que médiateur, je participe à l'installation dans le logement (pose d'étagères, décoration...). Il me semble important, dans le parcours de rétablissement, d'être bien chez soi, de se sentir en sécurité, mais aussi de vivre dans un environnement où l'on se sent à l'aise et que l'on a plaisir à retrouver. Je facilite la compréhension des problèmes vécus par la personne accompagnée et des stratégies à employer pour la soutenir, défendre ses droits et ses intérêts. »

Un premier recrutement suivi d'un deuxième, féminin cette fois, au sein du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) des Bouches-du-Rhône.

– L'IDÉE ? –

Mettre à profit le savoir expérientiel de personnes ayant elles-mêmes été confrontées à des difficultés d'ordre psychique, ce tant auprès des usagers que des professionnels, en participant activement au plan de rétablissement de la personne accompagnée.

MAIS L'ANNÉE 2019, CE FUT ÉGALEMENT :

- ✦ Le prix du Palmarès Régional de l'Habitat de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) PACA décerné à la Résidence Accueil Bréa.
- ✦ La visite en Corse, au mois de mai, de la Ministre de la Santé Agnès BUZIN qui a profité de son séjour insulaire pour venir à la rencontre d'une personne suivie par le service « Una Casa Prima » (déclinaison corse du dispositif « Un chez soi d'abord ») en présence de la Directrice Armelle BONNECHAUX.
- ✦ La co-organisation des Journées Nationales Santé Mentale France qui se sont déroulées au CUM (Centre Universitaire Méditerranéen) de Nice les 18 et 19 juin sur le thème « Se rétablir par le logement ».
- ✦ La célébration, en septembre, des 10 ans de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) « Les Ateliers du Merle » de Salon-de-Provence.
- ✦ La création d'un poste de coordinatrice des GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), désormais au nombre de 5, incarnée par Fabienne COULET, animatrice expérimentée travaillant par ailleurs au sein du complexe médico-social « Lou Maïoun » à Saint-Raphaël.



ILS ONT PRÉSENTÉ LA MÉTÉO ISATIS

REVUE DE PRESSE EXPRESS !

“Homo numericus” : la santé mentale à l’ère numérique

S'-Raphaël Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale, les membres de l'association Isatis ont travaillé à une exposition originale présentée au Centre culturel

Chaque année, les bénéficiaires du foyer Lou Maïoun (voir ci-dessous) réalisent un projet dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale. Après plusieurs pièces de théâtre drôles et très applaudies les années précédentes, ils ont choisi, pour l'édition 2019, d'élaborer des visuels après de nombreux échanges sur le thème : la santé mentale à l'ère du numérique. L'exposition s'annonce originale et plaisante. Moderne aussi, car il s'agira pour les visiteurs d'imaginer une légende adéquate à chaque photo.

Autant dire que le travail réalisé par les usagers de l'association Isatis est une réussite. Ces images seront affichées dans le hall du centre culturel pour être vues par le plus grand nombre, du 19 au 29 mars. Avec un vernissage programmé mardi 19, à 18 heures. Elles seront complétées par les panneaux de l'artiste Maï, ancienne éducatrice spécialisée, présentant une mosaïque de portraits aux différentes émotions.

« Tout le monde a mis ses réflexions »

« J'aime bien montrer sur scène, avoue Florence, toujours aussi souriante, mais j'aime que ce soit beaucoup de boulot et pas mal de trac. Là, on a travaillé des mois sur ce que le numérique nous évoquait



Les membres d'Isatis ont travaillé à un projet très réussi qu'ils vont exposer au Centre culturel. (Photos Philippe Ammassin)

« À partir des idées, on a cherché à créer des images ». Anthony aussi est très enthousiaste : « On a écrit sur un grand tableau. Tout le monde a mis ses réflexions et on a gardé tout ce qui était en lien avec le numérique ».

« Des retouches aux ciseaux et à la colle »

La spécialiste, Fabienne, les motive à chaque atelier : « On a voulu illustrer ces idées de manière symbolique et un peu décalée. Chacun des bénéficiaires a imaginé et monté son illustration, comme la consultation médicale par internet d'Héroï et Isabelle, la rencontre sur internet de David et Sophie, le Darbueb d'Alexis, le temps passé sur les réseaux sociaux, l'accès à la culture, le virus informatique... »

Elle sourit : « Ça a déclenché une belle créativité et une bonne envie de participer. On s'est amusé comme pour les pièces pendant les prises de vues. On faisait avec nos moyens, j'en ai eu une lampe, l'autre essayait d'attraper les ombres, chacun apportant un objet... Et les retouches ont été faites aux ciseaux et à la colle ! » Florence s'est transformée en dessinatrice indienne des selles et Mickaël s'est déguisé en pirate du web.

« Je joue un geek qui tire sur des câbles d'ordinateur en criant... Parce qu'il pète un câble », raconte en

souriant Raphaël. Anthony aussi a beaucoup travaillé sa mise en scène : « Mon personnage joue sur les mots. Comme le thème est l'homo numericus, j'ai trouvé une pièce de bête chez moi, en fait, c'est un plaisir façon panthère ! Je l'ai mis pour faire l'honneur de la préhistoire et on a remplacé mon visage par la tête de Mario pour montrer que mon personnage ne fait plus la différence entre le virtuel et le réel ».

Impact, dérives : des réponses

Les dangers sont évoqués aussi et pour un maximum d'informations aux familles, une soirée gratuite est organisée autour de l'interview du psychiatre Serge Tisseron, membre de l'académie des technologies, fondateur du programme « 26-0-12 opposer les écrans et grandir ».

Le jeudi 21 mars, le grand public est invité au café psy d'Isatis, au restaurant Le Milano à Fréjus-plage, à 18 heures.

Le débat sera animé par Franck Röllier, psychanalyste, président du centre pour adolescents d'Abitibi. Un thème qui s'annonce passionnant puisque les spécialistes répondront aux questions, donneront des conseils... qui peuvent aussi rassurer.

JOCELYNE JORIS
joris@ismatin.fr

L'association Isatis

L'association pour l'intégration, le soutien et l'accompagnement vers le travail et l'insertion sociale (Isatis) des personnes présentant des troubles psychiques a été créée en 1995. Isatis est la passerelle entre l'hospitalisation lors d'une crise et le retour à la vie autonome. Isatis gère les foyers FAM (voir ci-contre) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). L'équipe pluridisciplinaire du foyer Lou Maïoun (infirmière, maîtresse de maison, éducateur spécialisé, animateur socio-culturel, conseiller en économie sociale et familiale, psychologue, médiateur...) œuvre à accompagner une quinzaine d'adultes souffrant de troubles psychiques. Les personnes qui bénéficient du foyer sont reconnues par la commission départementale pour l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) comme étant dans l'incapacité de travailler, pour un temps donné. Président d'Isatis : Philippe Begloc. Directeur général : Jean-Claude Greco. Directrice territoriale : Claudine Menard. 4 Complexo mèico-social, 100, rue de Saint-Raphaël, 20100 Ajaccio. Tél : 04 94 30 14 90. E-mail : isatis@ismatin.fr

Lou Maïoun, le foyer pour vivre l'insertion

En France, 20 % de la population souffre ou a souffert de troubles psychiques et un enfant sur huit serait concerné. L'association Isatis prend en charge les personnes, à partir de 18 ans, qui présentent une névrose ou une psychose mais dont la santé mentale est stabilisée.

Lorsque les troubles sont là, ils entraînent, selon les cas, des difficultés à se concentrer, à organiser sa pensée, à se projeter, un désintérêt pour les réalités de la vie quotidienne, des moments de panique, des bouffées délirantes, des hallucinations, une forte inhibition ou déshinhibition, des troubles alimentaires, des conduites d'addiction, une mauvaise gestion des émotions, des difficultés à dire ou vivre les limites. Ils peuvent apparaître à tout âge, de façon brus-

quale ou progressive. Les premiers symptômes se déclenchent souvent au cours de l'adolescence ou après un accident, un choc émotionnel, une consommation de drogue, une rupture, une perte d'emploi, un décès...



La vocation du foyer est donc d'accompagner ces majeurs stabilisés dans une insertion sociale, leur redonner confiance en eux et travailler sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur environnement. Et surtout, les sortir de l'isolement créé par leur di-

férence. Ouvert en 2006 à Saint-Raphaël, le foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), nommé « Lou Maïoun » accueille, tout au long de la journée, du lundi au vendredi, dans une jolie villa entourée d'un jardin, des bénéficiaires. Il s'agit de les réadapter grâce à des activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, des groupes de parole, mais aussi en participant au quotidien de la maison comme la vaisselle après le repas... et en travaillant sur un projet individuel. Les professionnels du foyer développent leurs aptitudes, leur savoir-faire, leurs capacités pour ou/ils accidentés à l'avantage d'autoinsertion. La prise en charge doit favoriser leur épanouissement, développer leur potentiel pour une meilleure qualité de vie.

ARTICLE PARU
DANS **VAR-MATIN**
EN MARS 2019

TWEET DE LA **MINISTRE**
DES SOLIDARITÉS ET DE
LA SANTÉ PUBLIÉ EN
MAI 2019



Agnès Buzyn
@agnesbuzyn

Suivre

La santé mentale en Corse, ce sont des projets médicaux innovants, des associations mobilisées pour les aidants comme l'@Unafam et des groupes d'entraide entre malades.

Grâce à tout cela et à l'association ISATIS, Sylvain a trouvé un logement et un soutien de tous les jours.



03.26 - 28 mai 2019 depuis Ajaccio, France



ARTICLE
PARU DANS
NICE-MATIN
EN JUIN 2019

Un vrai toit, une nouvelle vie devant soi...

Dossier Offrir aux personnes atteintes de handicap psychique un environnement propice à leur reconstruction. C'est l'objectif des résidences accueil Isatis à Nice, Lorenzi, Bréa et Nicetta

Certains, les plus jeunes généralement, n'y restent que quelques mois, et n'envoient pas, du moins à moyen terme, de partir. Pourquoi partir quand on a le sentiment d'être enfin arrivé quelque part ? Que l'on peut se poser, ranger ses valises, remplir ses placards, habiter un lieu que l'on a soi-même meublé, décoré ? Que l'on dispose enfin d'un vrai « chez soi », souvent le premier qu'on ait jamais occupé ? Les femmes, les hommes, jeunes ou moins jeunes, qui résident dans l'une des résidences accueilli de l'association Isatis, ont connu pour la plupart des années d'hospitalisation dans des services de psychiatrie, et expérimenté toutes les structures annexes. Quelques-uns ont aussi fait l'expérience de la rue. D'autres, plus rares, ont eu un parcours de vie « normal » avant que la maladie, dépression grave, addiction... ne se déclare et que leur vie s'effondre. Des parcours divers, mais un point commun : « leur souhait de se stabiliser au travers du logement dit accompagné ».

Un impératif que rappelle Jessica Regior, responsable du Pôle Logement 06 d'Isatis : « C'est un des principaux critères d'attribution d'un logement au sein de nos résidences. Ensuite, nous étudions les situations au cas par cas ». Les résidents doivent par ailleurs s'acquitter d'un loyer, certes très modeste : moins de 100 euros, compte tenu des aides et de leur faible niveau de ressources. Leur capacité à rester seul dans un logement est évaluée. « Sans parler de l'état autonome – ils ne sont pas obligés de savoir tout faire –, il est important qu'ils sachent gérer la solitude. Car, c'est le propre de ces appartements (des studios équipés), ils sont indépendants de toute struc-



① Thibault et Benjamin plaisantent avec Nadia la maîtresse de maison. ② Assia est fière de faire visiter son studio très coquet. ③ La réunion hebdomadaire des résidents, en présence des maîtresses de maison et de la conseillère en économie sociale et familiale est l'occasion de recueillir les doléances mais surtout remplir le programme des activités. ④ Seddik et Christophe se défilent au baby-foot.

ture hospitalière. Si une maîtresse de maison et la conseillère en économie sociale et familiale est toujours présente en semaine, c'est à eux-mêmes que les résidents sont livrés pendant la presque totalité du week-end. Ils disposent simplement du numéro de téléphone du personnel de permanence, en cas de problème. « Les logements sont adaptés à leurs besoins, avec toujours des parties communes (salon, salle à manger, cuisine...) où ils peuvent se retrouver. On est très attentifs à ça. Et, dans les faits, ils se sentent beaucoup mieux avec eux que dans un appartement. Nous les vérifions à plusieurs reprises à l'occasion de ce reportage. Benjamin, grand gaillard de 26 ans au re-

gard très doux et au verbe alerte, a passé plus de 10 ans à l'hôpital psychiatrique. « Je suis arrivé à Bréz le 7 janvier dernier. Je suis plus qu'heureux ici. C'est mon premier appartement. Lorsque l'on m'a remis les clés, j'ai pleuré. Il s'est aussitôt lié d'amitié avec Thibault, son aîné de 2 ans. Ce colosse au regard bleu a connu lui aussi pendant de très longues années les affres de la maladie mentale. « J'avais des idées extrêmement noires... » Aujourd'hui, il va beau-

coup mieux, participe aux nombreuses activités que proposent les résidences. Mais, il apprécie surtout son indépendance. « Avant j'étais en appartement thérapeutique, l'infirmier passait plusieurs fois par semaine. Personne ici ne passe à l'improviste chez moi. C'est même la règle d'Isatis. Être là. Mais toujours respecter l'intimité et de la dignité de chaque résident. Et c'est ce qui participe au succès du logement comme levier de rétablissement et d'inclusion. 1. association pour l'intégration, le soutien, l'accompagnement au travail et l'inclusion sociale. 2. Residences : Mélanie Carré, CDF en charge des admissions. 06.25.71.34.50

Pérennes
« Les premières résidences ont vu le jour en 2013 à Nice, grâce aux partenariats avec la Métropole, les bailleurs sociaux (Maison Familiale de Provence, Logis Familial et ICF) et le financement de la DDCS. Leur originalité réside dans le caractère pérenne de l'offre. Les résidents peuvent rester toute leur vie dans ces appartements s'ils le souhaitent », explique Jessica Regior. Quelques règles doivent néanmoins être respectées, en particulier l'interdiction d'héberger des personnes. Elle figure dans le contrat d'occupation que les résidents signent. « Ils doivent également adhérer à l'accompagnement social ». Des visites au domicile sont prévues chaque semaine, permettant aux professionnels de l'association Isatis de s'assurer que tout va bien. « Multi, sauf urgence, jamais on ne renvoie dans leur appartement sans leur consentement. »

Lorsqu'on m'a remis les clés, j'ai pleuré

« C'est bien de se poser... »

Sébastien (27 ans), et c'est sans détour qu'il tout parle de ses troubles autistiques : « J'ai un déficit, je ne supporte pas le changement ». Des troubles très envahissants qui ont justifié plusieurs séjours en cliniques psychiatriques, sur lesquels le jeune homme ne veut pas s'attarder. Il préfère parler de ses voyages. « J'ai beaucoup bouffé. J'ai visité la Tunisie, le Maroc, j'ai passé deux fois trois mois en Inde... Aujourd'hui, il faut que je me pose un peu. Sébastien a été scolarisé jusqu'en 7^e, avant de suivre une formation en espace vert à l'Institut éducatif et professionnel spécialisé (IEPS) de Saint-Jeannet. « J'ai quitté la maison à 20 ans, j'étais un rebelle de la vie. Moins je suis dépendant d'une personne, plus je suis tranquille dans ma tête... J'aime ma liberté », confie-t-il. Une liberté qu'il a eu peur de perdre lorsqu'il a rejoint la résidence Nicetta. « Les deux premiers mois ont été difficiles... J'avais du mal avec le travail d'équipe [des activités sont proposées aux résidents] à participer, Ndr. Mais, là, ça va mieux, je suis souvent, je fais beaucoup d'activités, je suis aussi un homme. Ce que Sébastien supporte mal, ce sont les dimanches. Des dimanches teledés d'entraî, de solitude parfois, qu'il peine à affronter. Alors il rêve. « Un jour, quand je serai prêt, je partirai. Je voudrais travailler dans les DOM/TOM. Ou aux espaces verts du Parc Phoenix. Ses rêves, il les a confiés à Patrick, son voisin de palier à la résidence Nicetta. Et c'est vers lui souvent qu'il se tourne lorsqu'il est envahi par des émotions négatives. « Quand ça ne va



Sébastien et Patrick sont voisins de palier et amis.

pas, je happe chez lui, et il me fait un café. Souriant et très aimable, Patrick, 40 ans, accueille volontiers son jeune voisin. Mais, il est rarement

présent dans son studio. Le plus clair de son temps, il le passe auprès de sa compagne, Mélanie, hospitalisée depuis des mois à l'hôpital Saint-Marie. Il nous montre une photo sur laquelle on la voit poser avec sa fille. « Je lui rends visite tous les mardis, jeulis et les week-ends. Ensemble, ils discutent de leur projet de vie commune lorsque Mélanie aura quitté l'hôpital. Patrick est très gentil. Et généralement, au point de s'oublier parfois, n'est ce pas, Patrick ? », complète dans un sourire Jessica Regior. Patrick sourit. Le quadragenaire n'a jamais séjourné à l'hôpital. « Je travaillais à l'école, mais c'était difficile... Et puis, j'ai été en ESAT, en cuisine, j'ai fait un stage pour apprendre à travailler... » Aujourd'hui, il ne travaille plus. Nous n'en savons pas plus. « C'est bien de se poser et de se contenter de ce que l'on a... »

Société de mots pour décrire un passé très douloureux, chaotique. Les deux hommes en sont conscients : c'est grâce aux médicaments qu'ils peuvent aujourd'hui affronter le monde réel. « Avant, je prenais mal mes médicaments, cocodé Sébastien. Mais c'est fini. Maintenant je les prends tous les jours. Au moment où on s'approprie à les quitter, ils nous retiennent pour nous confier : « Tous les deux, on aime beaucoup marcher... » Et Sébastien dans un grand éclat de rire de conclure : « C'est pour ça qu'on a voulu la République en Marche ! »

1. Le présent et le futur
Dossier (textes et photos) :
Nancy Cattan
ncattan@nicematin.fr

La souffrance psychique ne doit plus être un handicap

L'association Gem Fraternité a organisé, hier, une journée portes ouvertes. Ce groupement en quête de réinsertion multiplie les actions pour les personnes atteintes de troubles psychiques

Le groupement d'entraide mutuel (Gem) Fraternité réunit une quarantaine d'adhérents, de la cité du Dragon et des alentours, atteints des troubles psychiques.

« L'association est financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et est constituée des adhérents, d'une association gestionnaire - Isatis (!) - et d'une association marseillaise - Unafam (?) Var », explique Claudine Menard, directrice territoriale d'Isatis.

Gare aux préjugés. Qui dit trouble psychique ne dit pas folie. La directrice définit le champ d'action de l'organisation. « Le trouble psychique, c'est le handicap de la relation à l'autre, une perte de perception de la réalité. Cela impacte l'insertion. Ils ne peuvent pas tra-



Les adhérents de Gem s'ouvrent au monde grâce à l'association.

(Photos Frank Tétaz)

vailer mais ont besoin d'un emploi du temps, de sortir. » C'est là que GEM et ses deux animatrices, Séverine et Tony, entrent dans la danse. L'idée, c'est de rompre l'isolement au travers d'activités. Les encadrants proposent, les adhérents disposent. « Le but ultime serait de leur donner l'autonomie », souffle Claudine d'une petite voix.

La structure dispose même d'un service d'accompagnement à l'emploi.

A. R.

1. Intégration, soutien, accompagnement au travail, insertion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques.

2. Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

► Tarif Gem Fraternité : 8€ l'année. Contacts : Gem.gem.fraternite@isatis.org / Unafam : 83@unafam.org

ARTICLE
PARU DANS
VAR-MATIN
EN SEPT.
2019

Ce qu'ils en pensent

« J'ai rencontré pas mal de monde »

Philippe Jacquet, président des adhérents. J'étais très seul et l'association a été un moyen pour reprendre contact avec les gens. Ça fait cinq ans que j'y adhère et j'ai rencontré pas mal de monde. J'ai même gardé contact avec certains qui ne viennent plus. On fait tantôt des sorties à la mer, à la montagne, des repas, etc.



« Cela demande de l'empathie »

Séverine et Tony, animatrices. En théorie, notre rôle principal est de mobiliser les gens pour faire aboutir les projets. En pratique, on propose des activités et ils ont le pouvoir de nous suivre ou pas. Cela demande des qualités d'empathie et une analyse permanente de la personne et du groupe.



« Des groupes de parole »

Philippe Nautin, délégué Unafam. Nous accompagnons les proches des personnes souffrant de troubles psychiques. Nous proposons des groupes de parole, des formations. On promeut, auprès des pouvoirs publics, la création de dispositifs d'accompagnement et d'accueil pour les patients.



A high-angle, close-up shot of a sailboat's deck and rigging. The boat is white with tan sails. The sea is a vibrant blue with white foam from the boat's wake. The sky is a clear, bright blue. The text "DES PROJETS QUI ONT LE VENT EN POUPE" is overlaid in white, bold, sans-serif font on the left side of the image.

**DES PROJETS QUI ONT
LE VENT EN POUPE**

Développement des structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique)

- ✳ Epicerie sociale et solidaire régionale inter-ISATIS
- ✳ Nouveau chantier d'insertion en Corse
- ✳ Le tri postal d'Avignon (tripopote - cuisine solidaire)

Développement de l'offre de logement

Résidences Accueil en cours de mise en œuvre :

- ✳ Castelnau-le-Lez (34)
- ✳ 24 logements à Digne-les-Bains (04)
- ✳ 27 logements à Clapiers (34)
- ✳ 21 logements à Fréjus plage (83)

Résidences Accueil en perspective :

- ✳ Salon-de-Provence (13)
- ✳ Cannes-la-Bocca (06)

Suivi dans logement diffus - IML (Inter Médiation Locative) :

- ✳ Création de 5 places en Résidence Accueil dans le diffus à Nice (06)
- ✳ Création de 10 places IML à Nice (06)
- ✳ Création de places IML à Grabels (34)

Création d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) en Corse pour répondre à un appel à projets portant sur la création de 55 places de logement « Un chez soi d'abord ».

Lancement de l'AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif) à Marseille en 2020.

Patrimoine

- ✳ Construction de 8 studios à Puget-Théniers (06) pour accueillir les travailleurs de l'ESAT d'Ascros (Foyer Eclaté)
- ✳ Extension-rénovation de la maison à Nice Saint-Barthélémy





UN AVANT-GOÛT DU BILAN 2017-2020

APERÇU DES ACTIONS
RÉALISÉES DANS LE
CADRE DES ORIENTATIONS
ASSOCIATIVES...

#1

Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance

- ✳ Révision des textes associatifs : nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/09/2016 et en vigueur depuis le 01/01/2017 ; nouveau règlement intérieur approuvé par l'Assemblée Générale du 27/06/2017 ; nouveau projet associatif approuvé par le Conseil d'Administration le 21/09/2018.
- ✳ Constitution des 3 collèges du Conseil d'Administration, le 4^e collège « Représentants des usagers » restant à pourvoir.
- ✳ Création de 3 Conseils de Délégation Territoriale : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

#2

Créer des alliances institutionnelles

- ✳ Création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS), composé d'ISATIS, du CH Sainte-Marie et de la Fondation de Nice, pour la mise en œuvre du dispositif « Un chez soi d'abord » à Nice.
- ✳ Membre du GCSMS « Santé Mentale et Habitat 13 ».
- ✳ Réponse à des appels à projet médico-sociaux avec d'autres organismes gestionnaires pour la création de SAMSAH et la mise en œuvre de dispositifs Emploi Accompagné.
- ✳ Partages de locaux et d'équipements, mises à disposition de personnel.
- ✳ Convention de prestations de service entre ISATIS et ses filiales PACT et S2IP.
- ✳ Convention de partenariat avec Espoir Hérault.
- ✳ Conventions inter-établissements pour faciliter les parcours des personnes accompagnées.

- ✳ Conventions avec des services d'aide à domicile, avec le milieu pénitentiaire, avec des établissements et services du champ sanitaire.
- ✳ Conventions cadre avec des bailleurs sociaux.
- ✳ Convention de prestation de service avec la MDPH 06.
- ✳ Convention Pôle Emploi Direction Régionale PACA.

#3

Etudier les opportunités de développement externe

- ✳ Reprise des GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) de Grasse et de Draguignan à la demande des Agences Régionales de Santé.

#4

Promouvoir les compétences internes, élargir les prises d'initiatives, s'adapter aux évolutions

- ✳ Mise en place de plans de formation associatifs avec des moyens conséquents.
- ✳ Création d'un poste de « Direction du Développement et des partenariats ».
- ✳ Création du poste de coordinatrice PACA des GEM.
- ✳ Expérimentation de la pair-aidance et recrutements.
- ✳ Accueil et formation des nouveaux salariés par ISATIS Formation.

#5

Accroître nos moyens de communication

- ✳ Augmentation du temps de travail du Chargé de communication.

- ✳ Création d'un site Internet pour les filiales PACT / S2iP et d'un site dédié au dispositif Emploi Accompagné en PACA.
- ✳ Communication accrue sur les réseaux sociaux, notamment Facebook.
- ✳ Diffusion de documents sur la plateforme de publication numérique « Calaméo ».

#6

Accentuer nos efforts sur les actions prioritaires

Logement

- ✳ Création de Résidences Accueil et projets d'ouverture de nouvelles résidences.
- ✳ Mise en œuvre et expérimentation de nouveaux dispositifs de logement social accompagné.
- ✳ Mise en œuvre du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Nice (100 logements).

Emploi et Entrepreneuriat social

- ✳ Mise en œuvre du dispositif Emploi Accompagné dans le Var (à Toulon), le Var et en Corse.
- ✳ Reconstitution du marché AGEFIPH « Prestations d'Appuis Spécifiques ».
- ✳ Création d'une Direction « Pôle économique » dans les Alpes-Maritimes.
- ✳ Création d'une Epicerie Sociale et Solidaire itinérante.
- ✳ Accroissement de l'activité des Chantiers d'Insertion et de l'Entreprise Adaptée.

Prestations ISATIS Formation et SACES / Maintien dans l'emploi

- ✳ Nouveau catalogue ISATIS Formation avec une offre enrichie.

- ✳ Obtention du référencement « DataDock » : certification et nouvel agrément organisme de formation.

#7

Elargir nos champs d'actions auprès de nouveaux publics

- ✳ Accueil public jeunes adultes en internat.
- ✳ Actions du service « Appui Renforcé Jeune » des Alpes-Maritimes.
- ✳ Actions des ateliers « Marionnettes des Alpes » à Gap.

#8

Etre présents auprès des pouvoirs publics pour faire valoir notre capacité à agir

- ✳ Rencontre de Ministres (Agnès BUZYN, Julien DENORMANDIE, Sophie CLUZEL).
- ✳ Nombreuses représentations associatives et participation à des groupes de travail.

#9

Augmenter nos fonds propres pour consolider nos ressources et répondre aux besoins

- ✳ Une progression satisfaisante ces 4 dernières années.

GLOSSAIRE

TEMPÊTE DE SIGLES ET ACRONYMES...

A

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

AILS : Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif

ARJ : Appui Renforcé Jeunes

ARS : Agence Régionale de Santé

C

CA : Conseil d'Administration

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDT : Conseil de Délégation Territoriale

E

EA : Entreprise Adaptée

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

G

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

IML : InterMédiation Locative

M

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

P

PAS : Prestations d'Appuis Spécifiques

R

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S

SACES : Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés

SAG : Service d'Accompagnement Global

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAS : Service d'Accompagnement Santé

SRS : Services Relais Santé



ET SI VOUS LE PERMETTEZ, LAISSONS LE **MOT DE LA FIN**
À CELUI QUE D'AUCUNS DÉSIGNENT COMME L'APÔTRE DE
LA NATURE... JEAN-JACQUES ROUSSEAU QUI, DANS SON
OUVRAGE « LES CONFESSIONS », DISAIT :

« LES CLIMATS, LES SAISONS, LES SONS, LES COULEURS,
L'OBSCURITÉ, LA LUMIÈRE, LES ÉLÉMENTS, LES ALIMENTS,
LE BRUIT, LE SILENCE, LE MOUVEMENT, LE REPOS, TOUT
AGIT SUR NOTRE MACHINE, ET SUR NOTRE ÂME. »



SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GÉNÉRALE

Astragale Bureaux
6, avenue Henri Barbusse
06100 Nice

Tél. 04 92 07 87 87
Fax 04 92 07 87 88
directiongenerale@isatis.org

www.isatis.org



Suivez-nous sur 